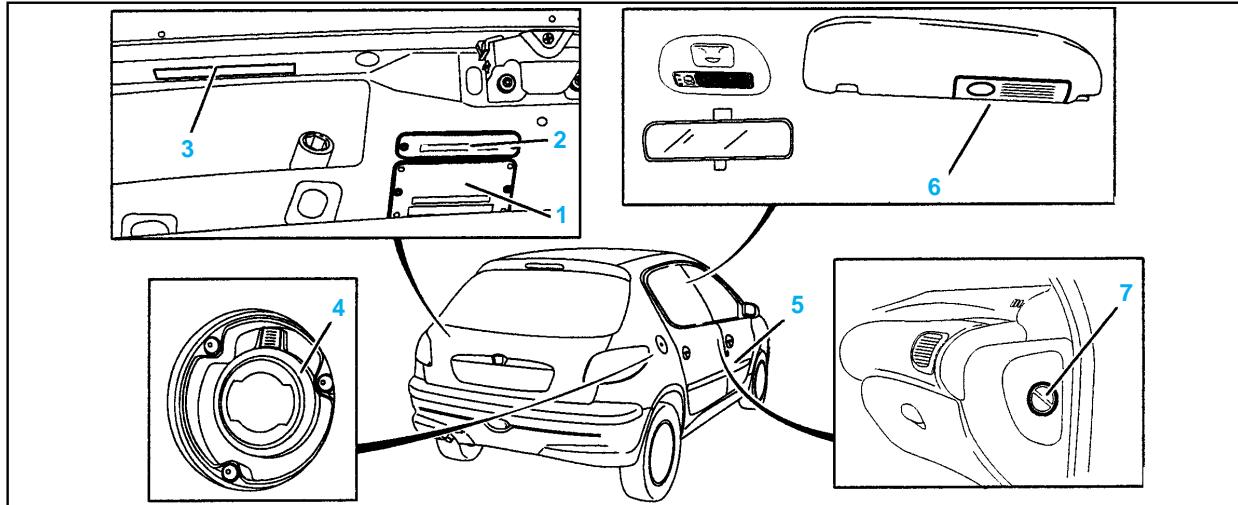


## CARACTÉRISTIQUES

## Généralités

## Identifications intérieures

- (8) Étiquette émanation fumée diesel.
- (9) Étiquette recommandation lubrifiant.
- (10) Étiquette collée sur support supérieur d'amortisseur gauche (dans le compartiment moteur) identifiant :
  - code peinture (A)
  - N° de DAM (B)



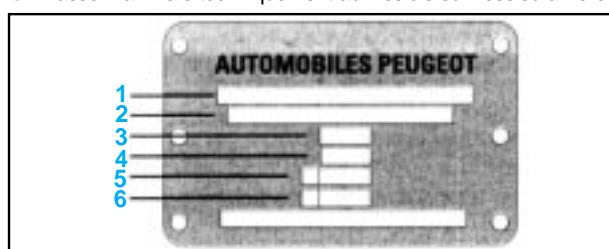
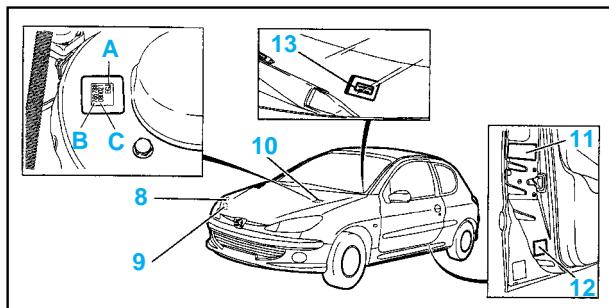
## IMPLANTATION PLAQUES CONSTRUCTEUR ET ÉTIQUETTES

- (1) Plaque constructeur : elle est rivetée dans le coffre sur la doublure de panneau arrière.
- (2) Étiquette réception complémentaire auto-école.
- (3) Frappe caisse du VIN.
- (4) Étiquette préconisant le carburant à utiliser.
- (5) Plaque de charge pour les véhicules utilitaires.
- (6) Étiquette sac gonflable sérigraphie sur pare-soleil côté passager.
- (7) Étiquette sac gonflable collée sur planche de bord côté passager.

- N° de séquence (C)
- (11) Vignette pression de gonflage sur porte avant côté conducteur.
- (12) Étiquette réglage compensateur sur porte avant côté passager pour véhicules utilitaires seulement.
- (13) Étiquette VIN, collée sur la structure, et visible de l'extérieur au travers du pare-brise.

## PLAQUE CONSTRUCTEUR

- 1 : Numéro de réception CEE.
- 2 : Numéro d'identification du véhicule.
- 3 : Masse maximale Techniquement Admissible en Charge (MTAC).
- 4 : Masse Totale Roulante Admissible (MTRA).
- 5 : Masse maximale techniquement admissible sur l'essieu avant.
- 6 : Masse maximale techniquement admissible sur l'essieu arrière.



## Composition de la carrosserie

- Capot AV (1)
- Tôle de liaison longeron AV (2)
- Partie AV longeron AV (3)
- Embout de longeron AV (4)
- Tôle support moteur (5)
- Gousset passage de roue AV (6)
- Phare AV (7)
- Demi-façade AV (8)
- Aile AV (9)
- Passage de roue AV (10)
- Joue aile AV (11)
- Renfort aile AV (12)

- Tôles de fermeture longeron AV (13) (15)
- Demi-bloc AV (14)
- Pare-brise (16)
- Traverse AV de pavillon (17)
- Montant de baie (18)
- Pavillon (19)
- Brancard de pavillon (20)
- Traverse AR de pavillon (21)
- Traverse sous plancher (22)
- Plancher AR (23)
- Longeronnet intermédiaire (24)

- Longeron AR (25)
- Renfort AR (26)
- Embout longeron AR (27)
- Doublure aile AR (28)
- Gouttière d'aile AR (29)
- Renfort tôle de feu AR (30)
- Tôle de feu AR (31)
- Tôle de fermeture AR (32)
- Feu AR (33)
- Jupe AR (34)
- Bouclier AR (35)
- Bavolet AR (36)

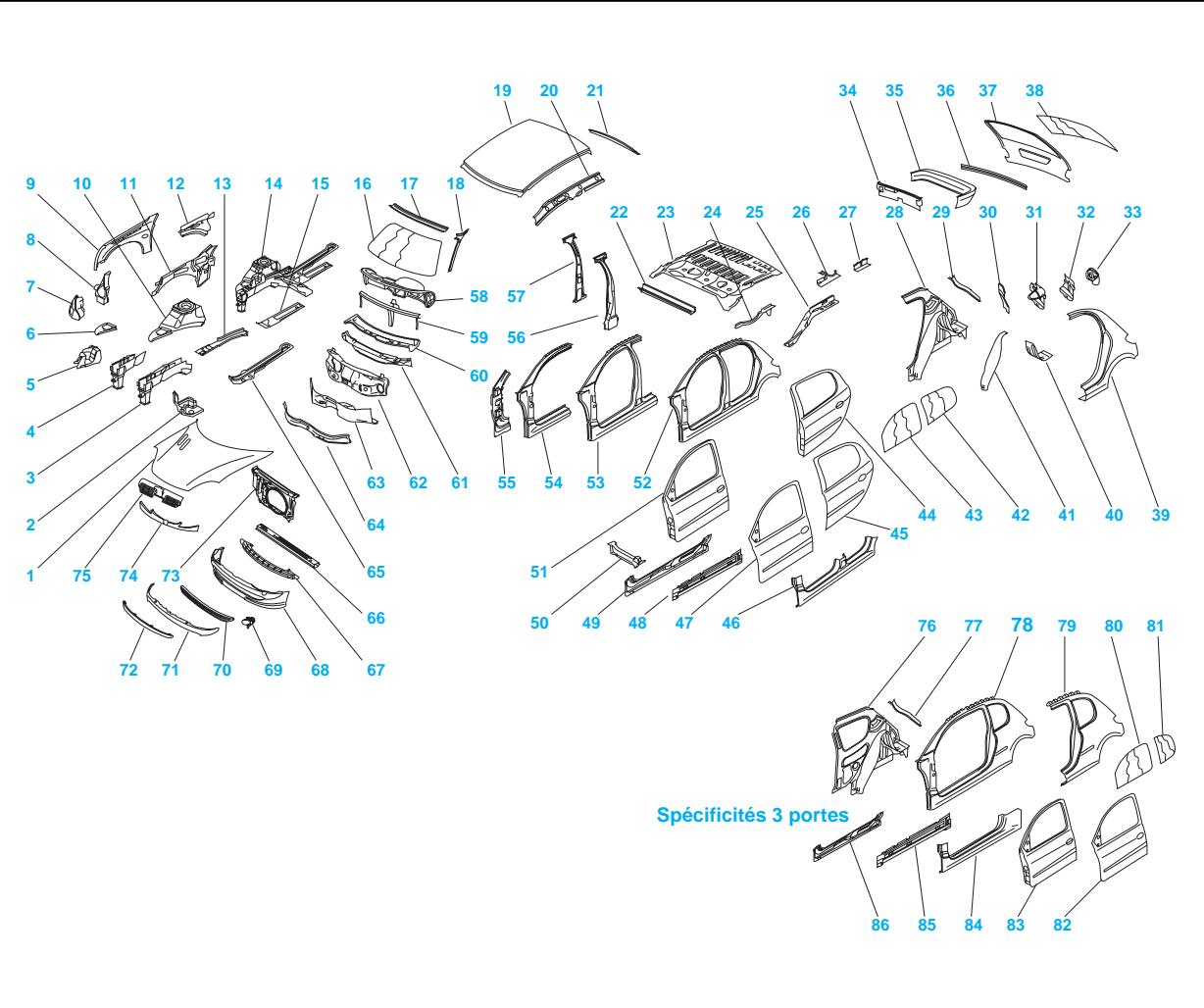
- Hayon AR (37)
- Glace hayon AR (38)
- Aile AR (39)
- Passage de roue AR (40)
- Doublure pied AR (41)
- Glace porte AR (42)
- Glace porte AV (43)
- Porte AR (44)
- Panneau porte AR (45)
- Bas de caisse (46)
- Panneau porte AV (47)
- Doublure bas de caisse (48)
- Âme de bas de caisse (49)
- Traverse siège AV (50)
- Porte AV (51)
- Côté de caisse (52)
- Partie AV côté de caisse (53)
- Pied AV (54)

- Doublure pied AV (55)
- Renfort pied milieu (56)
- Doublure pied milieu (57)
- Planche de bord (58)
- Traverse planche de bord (59)
- Traverse inférieure de baie (60)
- Doublure traverse inférieure de baie (61)
- Tablier (62)
- Tablier inférieur (63)
- Traverse de tablier (64)
- Partie AR longeron AV (65)
- Traverse inférieure AV (66)
- Traverse de bouclier AV (67)
- Bouclier AV (68)
- Feu AV (69)
- Grille de bouclier AV (70)
- Bavolets AV (71) (72)

- Face AV (73)
- Calandre sous phare (74)
- Grille de calandre (75)

#### Spécificités 3 portes

- Doublure aile AR (76)
- Gouttière aile AR (77)
- Côté de caisse (78)
- Aile AR (79)
- Glace porte AV (80)
- Glace de custode (81)
- Panneau porte AV (82)
- Porte AV (83)
- Bas de caisse (84)
- Doublure bas de caisse (85)
- Âme de bas de caisse (86)

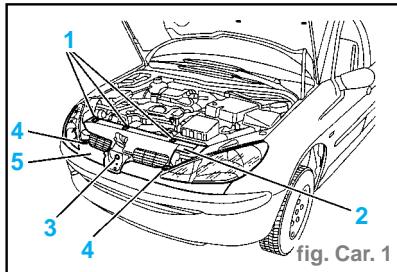


# ÉLÉMENTS AMOVIBLES

## Calandre

### DÉPOSE

- Ouvrir le capot.
- Déposer (fig. Car. 1) :
  - les fixations (1)
  - la calandre (partie supérieure) (2)
  - la vis de liaison avec cassette et GMV (3)
  - les fixations (4)



- Déclipper la calandre (5) dans l'ordre suivant :
  - à l'axe du véhicule
  - à l'extrémité de chaque projecteur
- Déposer la calandre (5).

### REPOSE

- Introduire et clipper les deux extrémités dans les logements gauche et droit des supports d'aile avant.
- Clipper la calandre :
  - en bas de l'extrémité du projecteur, serrer la vis (4)
  - à l'axe du véhicule sous l'emblème
- Serrer la vis (3) fixant la patte rigide supérieure de liaison avec la cassette GMV.

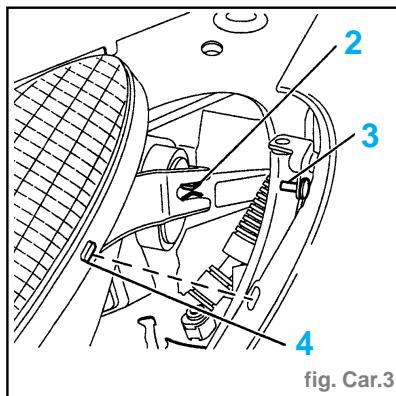
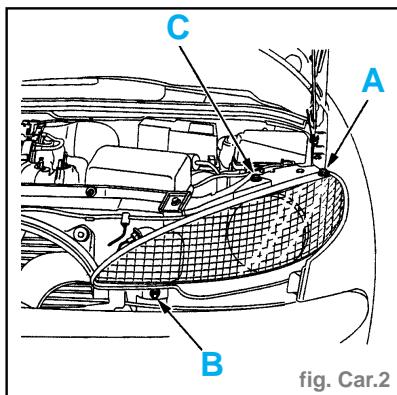
## Projecteurs

### DÉPOSE

- Déposer :
  - la calandre
  - les fixations (A, B et C) (fig. Car. 2)
  - les connexions électriques
  - le projecteur

### REPOSE

- Positionner la patte (2) de centrage du projecteur sur l'axe (3) (fig. Car. 3).

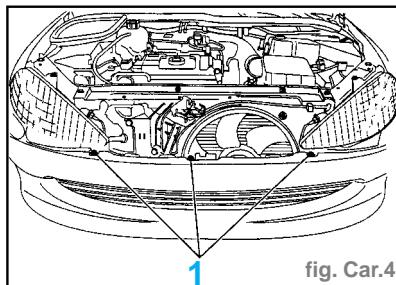


- Effectuer les branchements électriques.
- Engager le projecteur jusqu'à pénétration du centre (4) dans le bord tombé de l'aile.
- Serrer les vis dans l'ordre suivant : A, B, C (fig. Car. 2).
- Reposer la calandre.
- Vérifier :
  - le fonctionnement électrique
  - le réglage des projecteurs

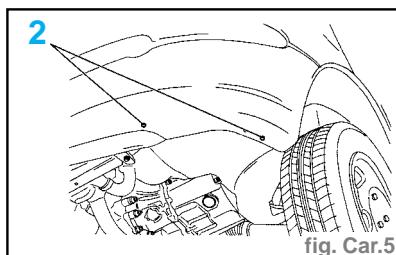
## Pare-chocs avant

### DÉPOSE

- Ouvrir le capot.
- Déposer la calandre.
- Déposer les fixations (1) (fig. Car. 4).



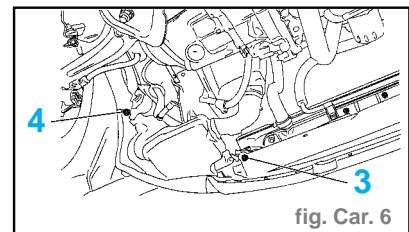
- Mettre le véhicule sur un pont élévateur.
- Déposer les fixations (2) (fig. Car. 5).



- Écarter partiellement le pare-boue avant.
- Déposer les fixations (3) et (4) (fig. Car. 6).
- Descendre le pont élévateur.
- Déposer le pare-chocs.

### REPOSE

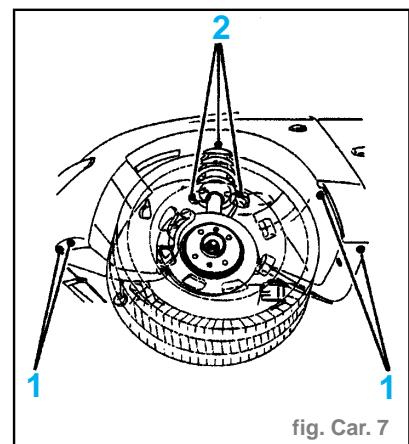
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.



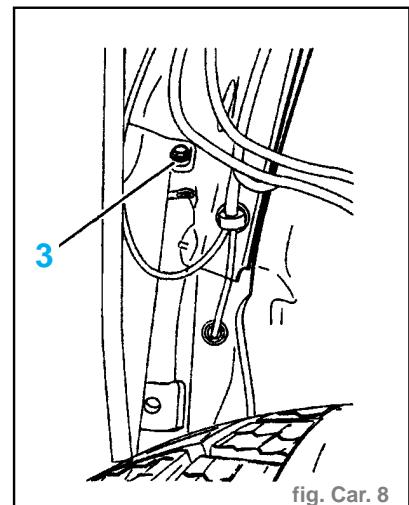
## Aile avant

### DÉPOSE

- Ouvrir le capot.
- Déposer :
  - la calandre (partie supérieure)
  - la calandre (partie inférieure)
  - le phare
- Déposer (fig. Car. 7) :
  - les fixations (1)
  - les agrafes (2)
  - les pare-boue



- Déconnecter le répéiteur d'aile.
- Ouvrir la porte.
- Desserrer la fixation (3) en passant par l'intérieur de l'aile (fig. Car. 8).



- Déposer les fixations (4) (fig. Car. 9).

**Nota :** Côté gauche : caler le capot.

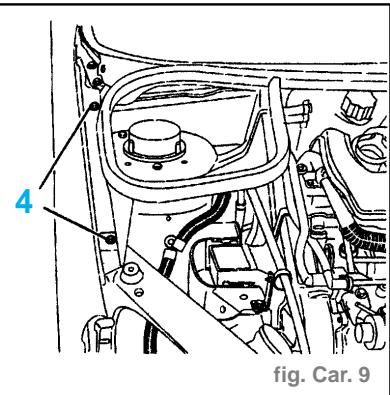


fig. Car. 9

- Déposer la bâquille de capot.
- Déposer les fixations (5) (fig. Car. 10).
- Dégager l'aile en l'enlevant de ses fixations.
- Appuyer sur le pare-chocs.
- Déposer l'aile avant

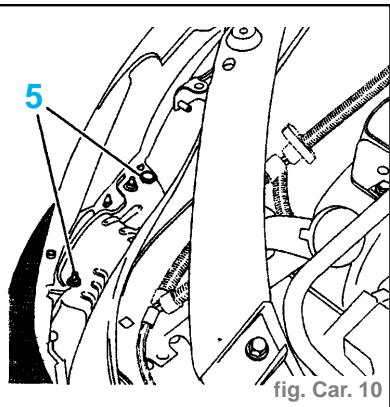


fig. Car. 10

## REPOSE

**Nota :** Coté gauche : poser un mastic de calage et d'étanchéité carrosserie de **2 x 8 x 400 mm** entre la doublure d'aile et la feuillure de l'aile.

- Engager l'aile dans la butée (A) de centrage. (fig. Car. 11)
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Réglar l'affleurement en partie supérieure.
- Vérifier le fonctionnement des équipements électriques.

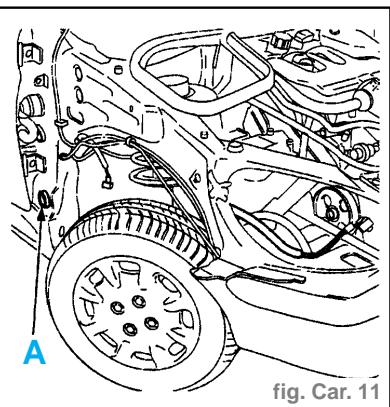


fig. Car. 11

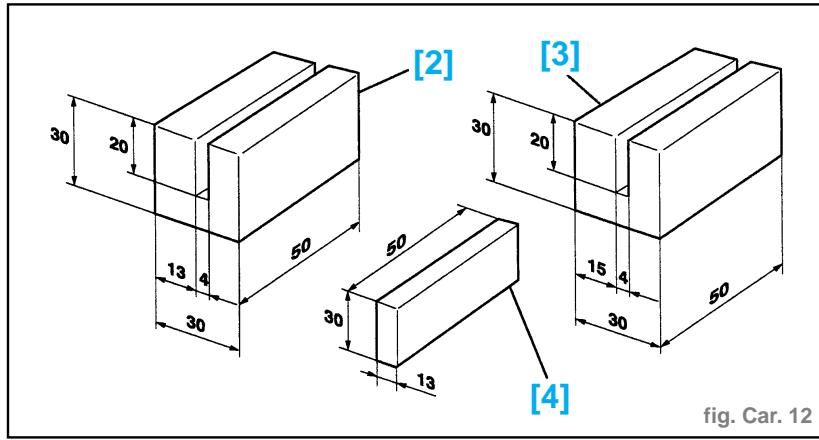


fig. Car. 12

## Remplacement porte avant

### OUTILLAGE À RÉALISER

- Effectuer 2 cales [2], [3] et [4] suivant croquis (fig. Car. 12).

### POSE

- Placer la porte sur le support [1] (fig. Car. 13).

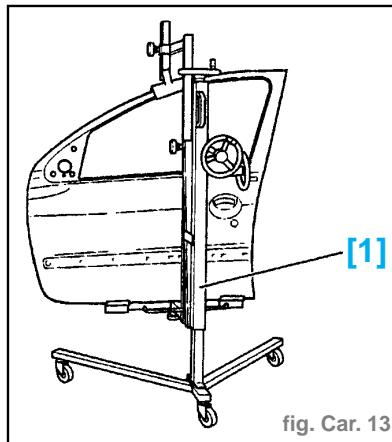


fig. Car. 13

**Impératif :** La porte arrière devra être mise en place pour effectuer le montage de la porte avant.

- Positionner (fig. Car. 14) :
  - les cales [2] en (A) (cote de **13 mm** vers l'extérieur).
  - les cales [3] en (B) (cote de **15 mm** vers l'extérieur).

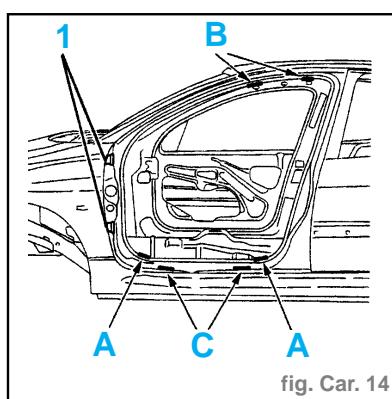


fig. Car. 14

- les 2 cales d'appui d'épaisseur **13 mm** en (C).
- Mettre en place les charnières (1) munies de pions de centrage sur pied avant.
- Serrer sans bloquer les vis (2) (fig. Car. 15).

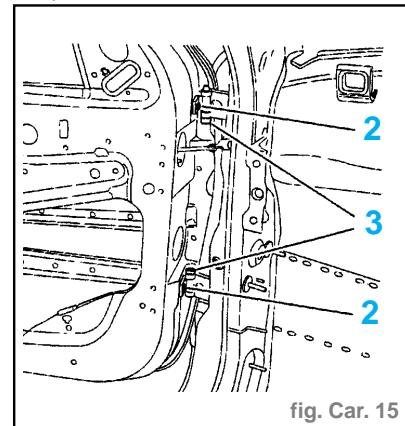


fig. Car. 15

- Mettre en place la porte en face des charnières.
- Serrer sans bloquer, les vis (2) charnières sur la porte.
- Serrer le tirant sur le pied avant.

**Nota :** Les vis (3) de maintien des axes de porte sont face à face.

- Dégager l'outil [1].

### Contrôle des jeux

- Fermer la porte et contrôler les jeux (fig. Car. 16) :
  - hauteur (E) =  **$5 \pm 2$  mm**
  - jeux (D) =  **$5 \pm 1,5$  mm**
  - affleurement = **0 mm**

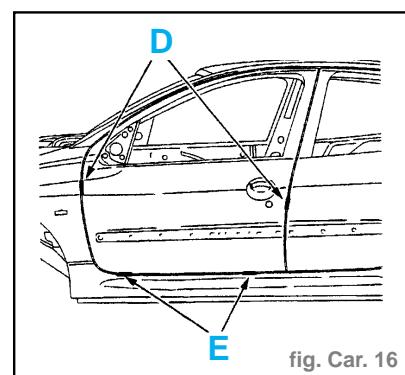


fig. Car. 16

- Maintenir la porte fermée.
- Serrer les vis sur le pied avant à l'aide d'une clé plate introduite par le passage de roue.
- Ouvrir la porte et serrer les fixations des charnières sur la porte.
- Contrôler les jeux et affleurements.

**Attention :** En cas de difficultés de mise en place, déposez les pions de centrage du charmon de pied et éventuellement celui de la porte.

- Pour cette opération, refaire le traitement de surface à l'emplacement du pion de centrage (application d'un produit anticorrosion).

#### Repose d'une porte

- Mettre en place l'outil [1] sur la porte.
- Déposer les axes (3).
- Ôter les gonds de la porte.
- Déposer le tirant sur le pied avant.
- Protéger le bord arrière d'aile avant avec une bande adhésive dans la zone passage de la clé.
- Replacer la porte.
- Remettre les axes (3).
- Fixer le tirant sur le pied avant.
- Dégager l'outil [1].
- Contrôler les jeux et affleurements.

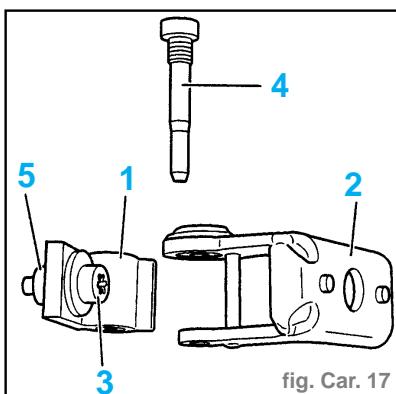
**Nota :** En cas de difficulté d'ajustement entre gâche et serrures, poser une gâche type 306 sans indexation pour pouvoir disposer d'un réglage.

- Serrer les fixations (2) à 2 daN.m.
- Serrer les fixations (3) à 1,4 daN.m.

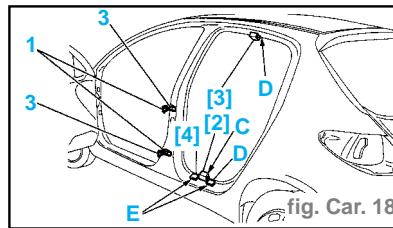
#### Remplacement porte arrière

##### POSE

- Placer la porte sur le support [1] (fig. Car. 13).
- Ensemble de montage pour équipement d'une porte (fig. Car. 17) :
  - (1) charnon fixe
  - (2) charnon mobile
  - (3) vis
  - (4) axe
  - (5) pion de centrage



- Fabriquer 1 cale [2], [3] et 2 cales [4] (fig. Car. 12).
- Positionner (fig. Car. 18) :
  - la cale [2] en (C) (cote de 13 mm vers l'extérieur).
  - la cale [3] en (D) (cote de 15 mm vers l'extérieur).

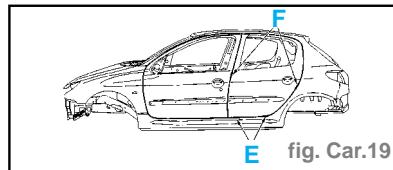


• les 2 cales [4] d'appui d'épaisseur 13 mm en (E).

- Mettre en place les charnières (1) sur le pied central.
- Serrer sans bloquer les vis (3).
- Mettre en place la porte en face des charnières.
- Serrer sans bloquer les vis charnières (3) sur la porte.
- Serrer le tirant sur le pied central.

**Nota :** Les vis (4) de maintien des axes de porte sont face à face.

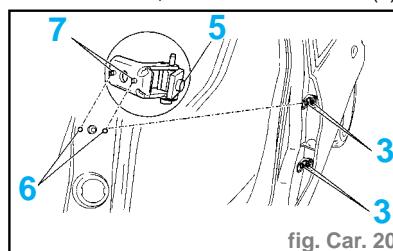
- Fermer la porte et contrôler les jeux (fig. Car.19) :
  - hauteur (E) = 5 ± 2 mm
  - jeux (F) = 5 ± 1,5 mm
  - affleurement = 0 mm



- Ouvrir la porte avant.
- Maintenir la porte arrière fermée.
- Serrer les vis (3).
- Fixer le tirant sur le pied central.
- Contrôler les jeux et affleurements.

**Nota :** En cas de difficulté de fermeture.

- Déposer (fig. Car. 20) :
  - le pion (5) de centrage sur la charnière de porte.
  - agrandir éventuellement le diamètre de perçage des logements (6) des centreurs (7).
  - si insuffisant, meuler les centreurs (7).



- Pour ces opérations, refaire le traitement de surface (application d'un produit anticorrosion).
- Contrôler les jeux et affleurements.

**Nota :** En cas de difficulté d'ajustement entre gâche et serrures, poser une gâche type 306 sans indexation pour pouvoir disposer d'un réglage.

- Serrer les fixations :
  - (2) à 2 daN.m
  - (3) à 1,4 daN.m

**IDENTIFICATION JEUX ET AFFLEUREMENTS (3 ET 5 PORTES) :** (Voir schémas page suivante)

#### Pare-chocs arrière

##### DÉPOSE

- Mettre le véhicule sur pont élévateur.
- Déposer les fixations (1) (fig. Car. 21).
- Descendre le pont élévateur.
- Ouvrir le volet arrière.
- Déposer :
  - les fixations (2)
  - la connexion électrique (3)
- Déposer le pare-chocs.

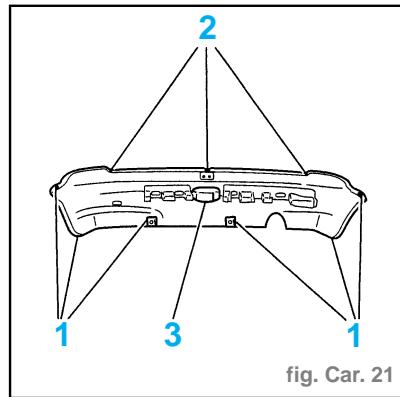


fig. Car. 21

##### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement de l'éclairage.

#### Pare-brise

##### DÉPOSE

- Déposer (fig. Car. 22) :
  - le tuyau de lave-glace
  - les fixations (1)
  - le capot (2)
  - le joint de capot
  - les ensembles bras-raclettes (3) à l'aide d'un extracteur
  - les agrafes (4)
  - la grille d'avant (5)

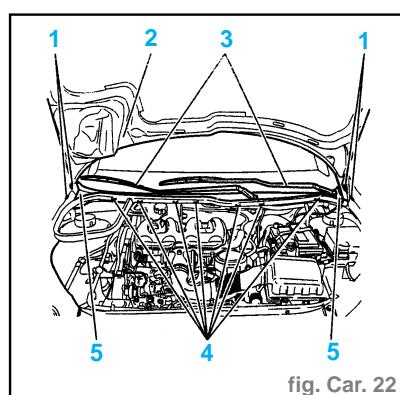
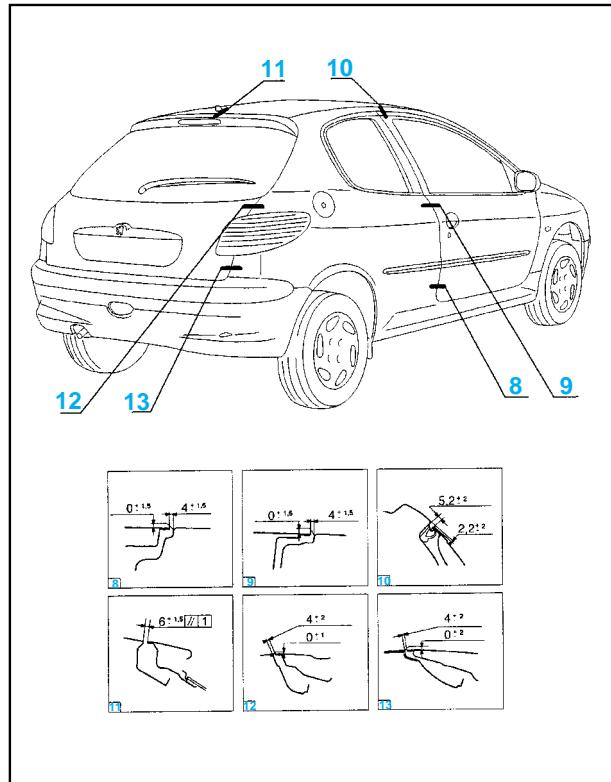
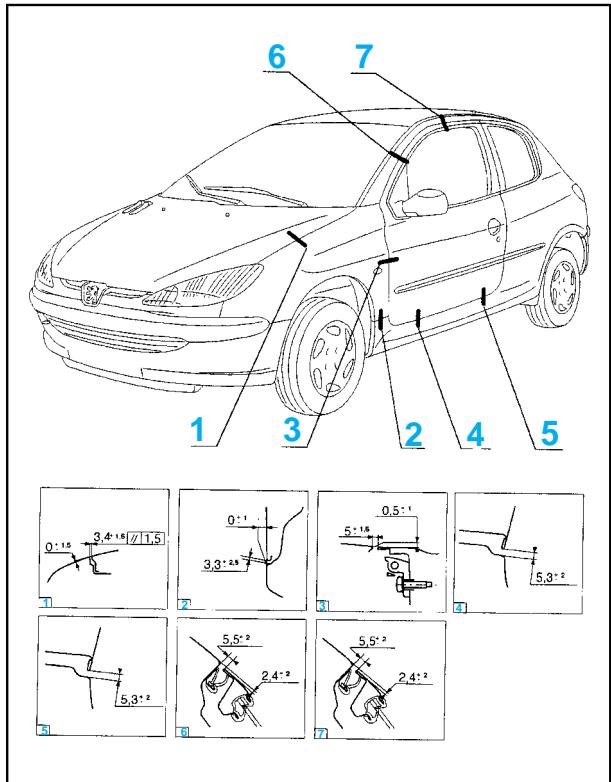


fig. Car. 22

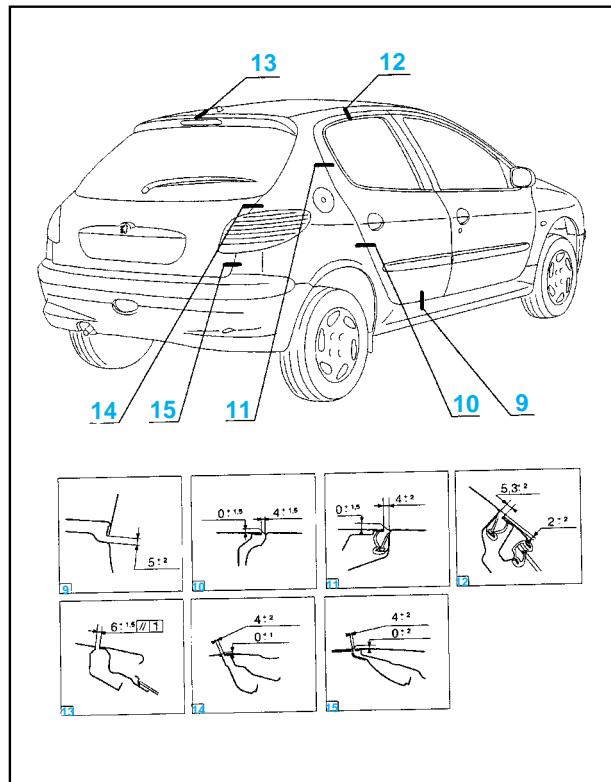
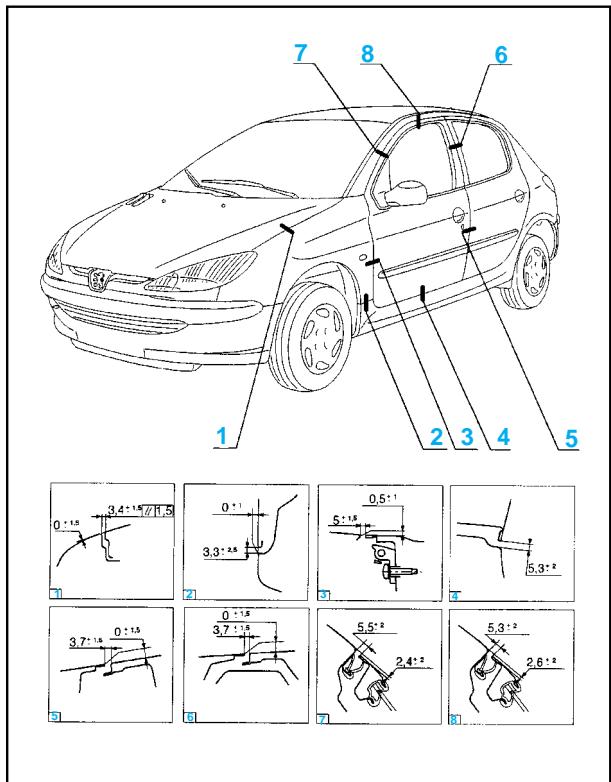
- Déposer (fig. Car. 23) :
  - l'agrafe (6)
  - l'enjoliveur (7) de pavillon
  - le profilé (8)
- Dégrafer partiellement (fig. Car. 24) :
  - les joints d'encadrement de porte (9)
  - les montants de baie (10)
- Déposer :
  - les poignées de maintien ou obturateurs (11)

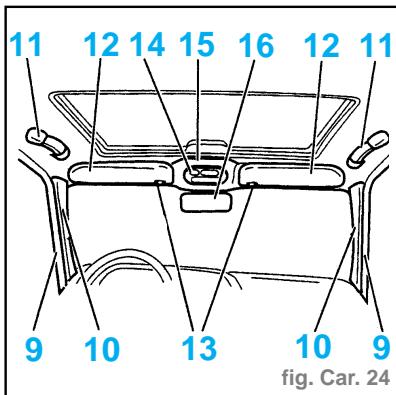
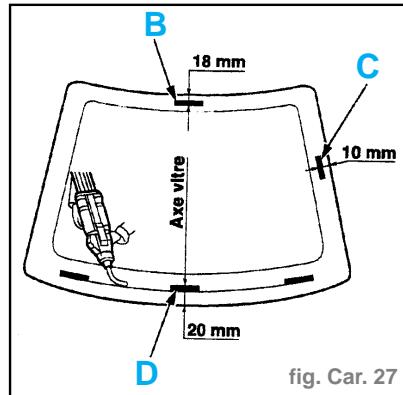
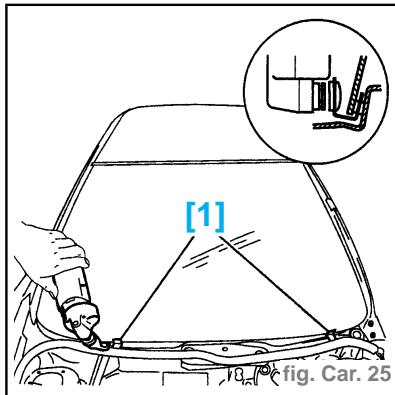
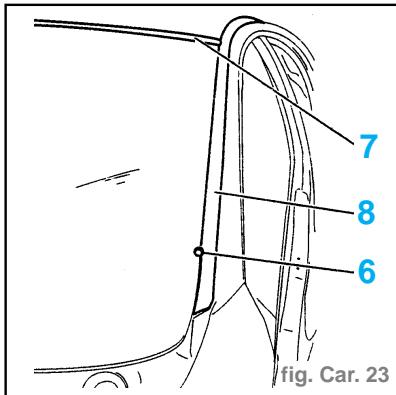
## IDENTIFICATION JEUX ET AFFLEUREMENTS (3 ET 5 PORTES) :

206 3 PORTES :



206 5 PORTES :





- les pare-soleil (12)
- les crochets pare-soleil (13)
- l'éclairage de plafonnier (14)
- la console de pavillon (15)
- le rétroviseur (16)
- Écarter à l'aide d'une cale la garniture de pavillon.

**Impératif :** Capteur de pluie : caler le fil d'alimentation à l'aide d'un ruban adhésif sur la console pavillon pour ne pas le détériorer lors de la découpe du pare-brise.

- Protéger la planche de bord.
- A l'aide d'un adhésif, protéger les pourtours intérieurs et extérieurs de la feuillure de pare-brise.

**Nota :** Lors de l'utilisation d'un couteau équaliser, déposer uniquement les éléments suivants.

- les ensembles de l'extérieur (3) - (4) - (5) - (6) - (7) - (8)
- les montants de baie (10)
- le rétroviseur

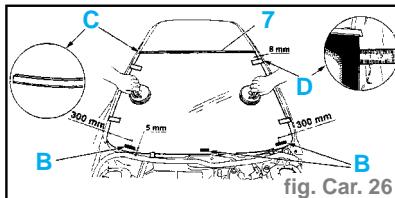
**Attention :** Pour les opérations suivantes porter des gants et des lunettes de protection.

- Pour la partie inférieure, équiper le couteau électrique de la lame en forme de U N°154.
- Engager la lame entre la vitre et la feuillure.
- Découper la partie inférieure.
- Positionner les cales [1] (coffret réf. 1347) sous la feuillure du pare-brise (fig. Car. 25).
- Equiper le couteau électrique de la lame à butée réglable N°143.
- Régler la butée pour une longueur de 21 mm pour le haut et les côtés.

- Présenter l'appareil au bas du montant de baie en contact avec la planche de bord.
- Engager la lame entre la vitre et la baie en appui sur la butée et la feuillure.
- Découper dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Déposer le pare-brise à l'aide de ventouses.

### REPOSE

- Équiper le couteau électrique de la lame pelle N°146.
- Araser le cordon de colle.
- Effectuer les retouches anticorrosion.
- Dégraisser la feuillure avec le produit choisi dans l'ensemble d'encollage.
- Laisser sécher 10 mm.
- Appliquer le primaire tôle ou plastique choisi dans l'ensemble d'encollage.
- Positionner les cales d'appui aux endroits indiqués sur la feuillure inférieure.
- Poser les cales de pare-brise (B) à 5 mm du bas et à 300 mm des bords latéraux (fig. Car. 26).



- Poser une cale d'épaisseur de pare-brise à 5 mm du bas et dans l'axe.
- Chausser l'enjoliveur de pavillon (7) sur la vitre en (C).
- Présenter la vitre sur la baie à 8 mm du bord.
- Maintenir l'enjoliveur.
- Centrer la vitre à l'aide de rubans adhésifs.
- Couper les adhésifs et déposer la vitre.
- Équiper le pistolet extrudeur avec l'ensemble mastic mélangeur.
- Prendre la buse livrée dans l'ensemble de collage.
- Poser le cordon de colle (fig. Car. 27) :
  - en B à 18 mm du bord
  - en C à 10 mm du bord
  - en D à 20 mm du bord

**Impératif :** Le temps de pose du mastic sur la vitre et le positionnement de celle-ci sur le véhicule ne doit pas dépasser 8 mn (pour les mastics de collage à prise rapide).

- Présenter la vitre sur la baie en face des adhésifs.
- Déposer les adhésifs sur les côtés et en partie inférieure.
- Poser des adhésifs en partie supérieure pour maintenir la vitre en position.
- Reposer l'enjoliveur (7) pavillon et pare-brise.
- Pour obtenir un meilleur résultat, s'aider d'une sangle équipée de deux cales en plastique mobile.
- Exercer une pression constante sur la vitre.
- Déposer les cales [1] de maintien de vitre.
- Après avoir effectué les opérations ci-dessus, procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépôse.

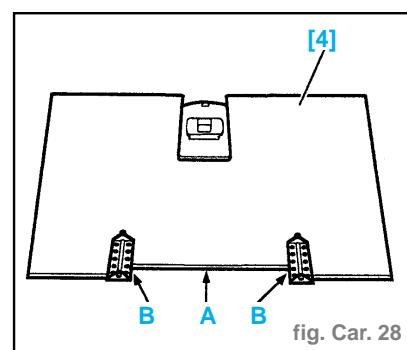
## Embases de pare-brise

### DÉPOSE / REPOSE

- Déposer le capteur de pluie.
- Nettoyer l'embase par abrasion du polyuréthane (papier 400).
- Araser le polyuréthane côté verre avec une lame de rasoir.
- Dégraisser le verre et l'embase.
- Appliquer le cordon de colle sur le milieu de(s) embase(s).

**Attention :** Éviter tout débordement de colle.

- Positionner le gabarit de positionnement embases (réf. 1337) sur le début de la zone de captage (A) en partie supérieure (fig. Car. 28).
- Centrer les bords (B) sur les coins.
- Poser un adhésif de chaque côté sur le gabarit et la vitre.
- Positionner l'embase sur la sérigraphie et appuyer 1 minute.
- Attendre au minimum 30 minutes avant la pose des éléments sur les embases.



**Impératif :** Ne pas toucher à l'optique du capteur et à la fenêtre sur la vitre, la propreté est indispensable au bon fonctionnement.

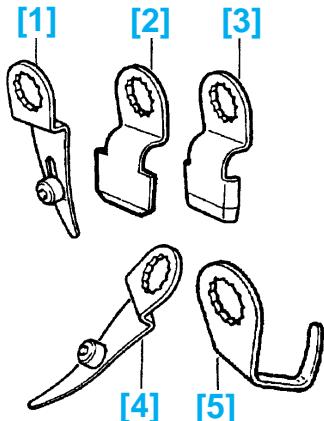
**Nota :** La dépose d'une embase mal positionnée sera facilitée par l'utilisation d'un appareil soufflant de l'air chaud pendant **20 secondes**, retirer l'embase à l'aide d'une pince pour ne pas se brûler.

**Attention :** Ne pas brûler la garniture de pavillon en chauffant.

- Contrôler le fonctionnement en pulvérisant de l'eau dans la zone du capteur, commande sous volant en position **AUTO** (ex. intermittence).

## Lunette arrière

Lames pour pare-brise et lunette arrière.



- [1] lame butée réglable N° 143
- [2] lame pelle double tranchant N° 144
- [3] lame pelle N° 146
- [4] lame butée fixe N° 160
- [5] lame en forme de U N° 154

## DÉPOSE

- Déposer le bras d'essuie-vitre et le joint d'axe.
- Déposer :
  - le cache intérieur en commençant côté lunette.
  - les connexions électriques, plaquer les languettes contre la lunette.

**Attention :** Pour les opérations suivantes porter des gants et des lunettes de protection.

- Par l'extérieur :
  - équiper le couteau électrique de la lame à butée fixe N° 160 pour les parties latérales (A) (fig. Car. 29).
  - contourner les cales de centrage.
  - découper dans les angles jusqu'à **130 mm** des bords de vitres.

**Impératif :** Veiller à ne pas détériorer les languettes par l'intérieur.

- Équiper le couteau électrique de la lame à butée réglable N° 143.
- Régler la lame à **19 mm**.
- Protéger les angles inférieurs et supérieurs.
- Engager la lame entre la vitre et la

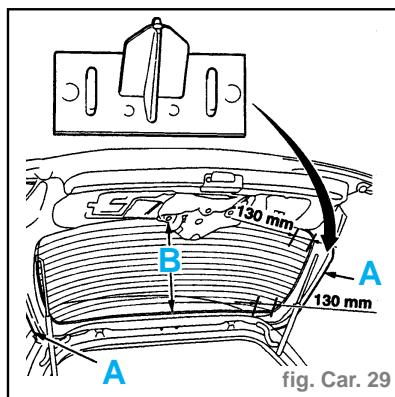


fig. Car. 29

feuillure.

- Découpage :
  - contourner l'axe du moteur essuie-vitre.
  - partie supérieure, partie inférieure.
- Passer du savon sur l'axe d'essuie-vitre afin de faciliter la dépose de la lunette.
- Déposer la lunette à l'aide de ventouses.

## REPOSE

- Préparation de la feuillure :
  - équiper le couteau électrique de la lame pelle double tranchant N° 144.
  - rasrer le cordon de colle.
  - effectuer les retouches anticorrosion.
  - appliquer le primaire tôle choisi dans l'ensemble d'encollage.
- Préparation de la vitre :
  - équiper le couteau électrique de la lame pelle N° 146.
  - rasrer le cordon de colle.
  - dégraissier le pourtour de la vitre avec le produit choisi dans l'ensemble d'encollage.
- Poser les cales supérieures de vitre en (C) (fig. Car. 30).

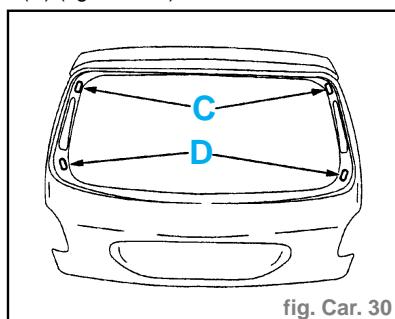


fig. Car. 30

- Poser les cales inférieures en (D) sans déposer le film protecteur de l'adhésif.
- Bloquer les cales inférieures en (D) à l'aide de colle à vitre posée du côté téton.
- Présenter la vitre sur le volet.
- Centrer la vitre en la positionnant sur l'axe d'essuie-vitre, en répartissant les jeux sur les côtés en partie inférieure et supérieure.
- Maintenir le centrage à l'aide de ruban adhésif.
- Découper les bandes adhésives qui serviront de témoins pour le positionnement définitif de la lunette sur le volet.
- Déposer la vitre.
- Appliquer le primaire pour verre avec le

flacon de couleur verte sur toute la surface à encoller.

- Laisser sécher **10 mn**.
- Équiper le pistolet extrudeur avec l'ensemble mastic mélangeur.
- Prendre la buse livrée dans l'ensemble de collage.
- Centrer le cordon de colle (fig. Car. 31) :
  - à **10 mm** du bas
  - à **10 mm** du haut
  - à **43 mm** sur les côtés

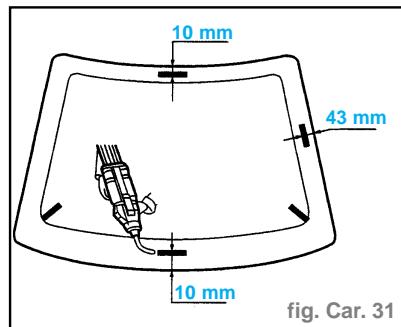


fig. Car. 31

**Impératif :** Le temps entre la pose du mastic et le positionnement de la vitre ne doit pas dépasser **8 mn** (pour colles à prise rapide).

- Déposer le film de protection adhésif sur les cales supérieures.
- Appliquer un point de colle sur les cales inférieures.
- Équiper la lunette arrière du joint d'axe.
- Reposer la vitre à l'aide des ventouses en prenant soin de la centrer par rapport aux adhésifs.
- Effectuer une légère pression des mains sur le pourtour de la vitre.
- Poser les adhésifs en partie supérieure et inférieure pour maintenir la vitre en place.
- Exercer une pression constante sur la vitre.
- Poser le bras-balai d'essuie-vitre sur les repères de la lunette.
- Laisser polymériser **30 mn** avant toute manipulation (pour les mastics de collage à prise rapide).
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

## Panneau garniture porte avant

### DÉPOSE

- Ouvrir la porte.
- Descendre la vitre au maximum.
- Déposer (fig. Car. 32) :

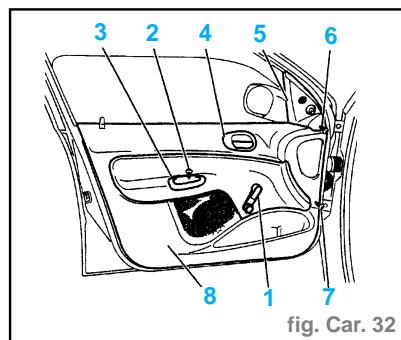


fig. Car. 32

- la manivelle lève-vitre (1) (suivant équipement).
- la fixation (2).
- l'alvéole de préhension (3).
- l'enjoliveur de commande intérieure d'ouverture (4).
- le gousset intérieur (5).
- les vis (6) (7).
- la garniture de porte (8) (à l'aide de la pince à dégarnir réf. 1311).

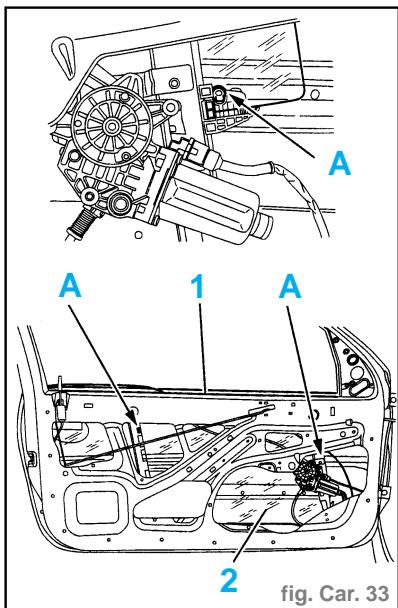
## REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

## Vitre de porte avant

### DÉPOSE

- Ouvrir la porte.
- Descendre la vitre à environ deux tiers de sa course.
- Déposer :
  - la garniture de porte
  - l'élément d'étanchéité
- Déposer le joint lécheur intérieur (1) (fig. Car. 33).
- Dégager la vitre (2) du mécanisme de lève-vitre en poussant en (A) à l'aide d'un tournevis plat.
- Tirer la vitre vers le haut et par l'extérieur de la porte.



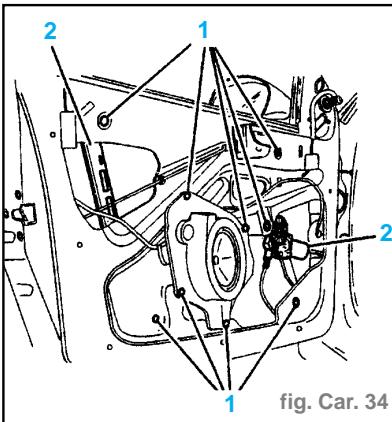
### REPOSE

- Impératif :** Reposer de nouveaux éléments d'étanchéité qui devront être montés sans plis et sans déchirures. Une parfaite propreté de la face d'appui sur le panneau de porte est nécessaire, passer une roulette sur les parties de la feuille à encoller. Ces préconisations sont indispensables pour éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

## Mécanisme lève-vitre

### DÉPOSE

- Descendre la vitre à environ deux tiers de sa course.
- Déposer :
  - le panneau de garniture
  - la feuille d'étanchéité
- Déverrouiller l'agrafe.
- Remonter la vitre et la maintenir en position haute à l'aide d'un adhésif.
- Chasser les clous de rivets avant le perçage.
- A l'aide d'une perceuse équipée d'un forêt Ø 6,4 mm, faire sauter les rivets (1) afin de libérer le mécanisme (2) (fig. Car. 34).



- Lors de la dépose des rivets, protéger le panneau de porte.
- Déconnecter le faisceau du lève-vitre électrique.
- Dégager le support haut-parleur.
- Déposer le mécanisme de lève-vitre.
- Percer les corps de rivets sur le mécanisme de lève-vitre.
- Aspirer le fond de porte pour extraire les déchets des rivets.

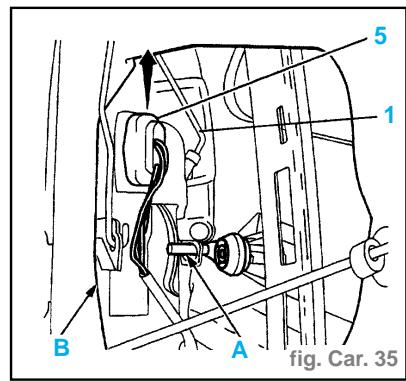
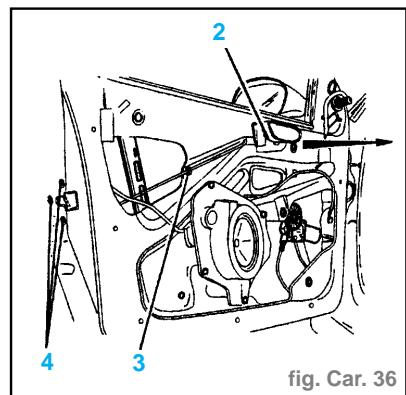
### REPOSE

- Positionner les rivets pour centrer chaque partie du mécanisme.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement.

## Mécanisme ouverture porte avant

### DÉPOSE

- Remonter la vitre.
- Déposer :
  - le panneau de garniture de porte
  - l'élément d'étanchéité
- Dégrafe la tringle (1) de liaison sur la poignée extérieure (fig. Car. 35).
- Déposer la commande intérieure (2) en tirant la poignée vers les charnières (fig. Car. 36).
- Déverrouiller l'agrafe (3).
- Déposer les fixations (4).
- Déverrouiller la connexion électrique (5) (fig. Car. 35).
- Dégrafe cette connexion du boîtier de commande.



- Sortir l'ensemble mécanisme (A) en le tournant pour dégager le doigt du verrou.
- Passer l'ensemble par l'ouverture (B).

### REPOSE

- Attention :** Branche le faisceau électrique du boîtier de commande après sa repose, verrouiller la connexion en appuyant (suivant équipement).
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

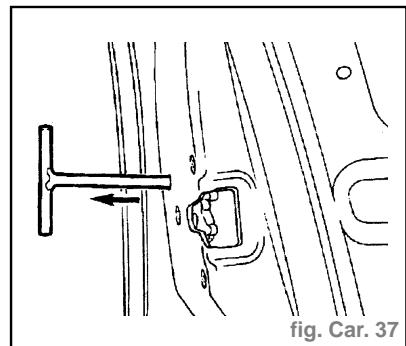
## Verrou de porte

### DÉPOSE

- Déposer l'obturateur sur le chant de porte.
- Visser l'outil à fond sur la fourchette (fig. Car. 37).
- Tirer l'ensemble afin de dégager la fourchette du verrou.
- Déposer le verrou en le faisant pivoter.

### REPOSE

- Plaquer fermement le verrou sur la porte.
- Engager légèrement la fourchette.

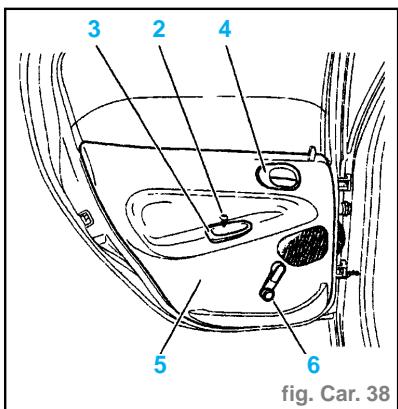


- Pousser à fond la fourchette sur le verrou.
- S'assurer de la bonne tenue du verrou avant de retirer les outils.
- Reposer l'obturateur.

## Panneau garniture de porte arrière

### DÉPOSE

- Ouvrir la porte
- Descendre la vitre au maximum.
- Déposer (fig. Car. 38) :
  - la manivelle (1) (suivant équipement).
  - la fixation (2).
  - l'alvéole de préhension (3).



- Déclipper :
- l'enjoliveur de commande à distance (4).
- la garniture de porte (5) (à l'aide de la pince à dégarnir réf. 1311).

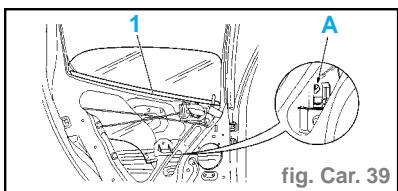
### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

## Vitre de porte arrière

### DÉPOSE

- Descendre la vitre à environ deux tiers de sa course.
- Déposer :
  - la garniture de porte
  - l'élément d'étanchéité



- Déposer le joint lécheur intérieur (1).
- Dégager la vitre du mécanisme de lève-vitre en poussant en (A) à l'aide d'un tournevis plat.
- Tirer la vitre vers le haut et par l'extérieur de la porte.

### REPOSE

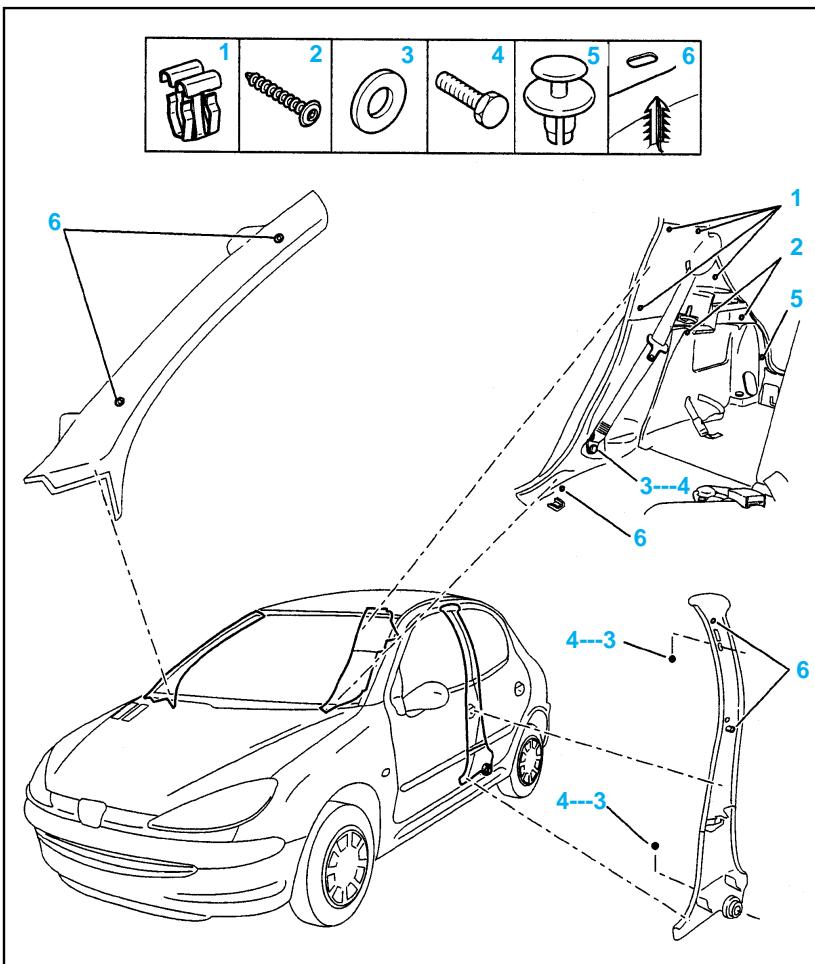
**Impératif** : Reposer de nouveaux éléments d'étanchéité qui devront être montés sans plis et sans déchirures. Une parfaite propreté de la face d'appui sur le panneau de porte est nécessaire,

- passer une roulette sur les parties de la feuille à encoller. Ces préconisations sont indispensables pour éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

## DÉPOSE - REPOSE ÉBÉNISTERIES HABITACLES (5 PORTES)

- Serrer la fixation (4) à **3 daN.m.**

- Dégrafer les velcros sur la partie arrière du pavillon.
- A l'aide d'un appareil chauffant et d'une spatule, décoller progressivement la garniture de pavillon en commençant côté pare-brise.
- Laisser reposer la garniture sur les sièges.
- Sortir la garniture par l'arrière du véhicule.



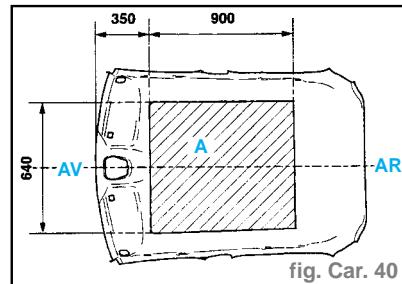
## Garniture de pavillon

### DÉPOSE

- Déposer :
    - les pare-soleil
    - les crochets pare-soleil
    - l'éclairage de plafonnier
    - le lecteur de carte
    - la console de pavillon
    - les poignées de maintien ou obturateurs
    - le rétroviseur intérieur
    - le capteur de pluie (si équipé)
  - Dégrafer :
    - les joints d'encadrement de porte
    - les garnitures de montant de baie
    - les garnitures de montants centraux
  - Déposer :
    - les garnitures de custodes
- Nota** : La garniture de pavillon devra être manipulée avec précaution pour éviter toute détérioration.

### REPOSE

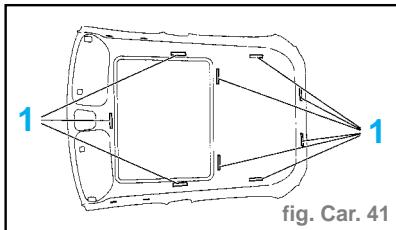
- Appliquer une couche de colle Néoprène sur la garniture neuve ou réutilisée.
- Respecter les dimensions d'encollage (A) (fig. Car. 40).
- Bien repositionner la garniture.
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Nettoyer la garniture avec de l'eau et du savon.



## Garniture de pavillon toit ouvrant électrique

### DÉPOSE

- Déposer :
  - les pare-soleil
  - les crochets pare-soleil
  - la console de pavillon
  - partiellement : les garnitures de montant de baie
  - les poignées de maintien ou obturateurs
  - les fixations supérieures de ceintures de sécurité
  - les garnitures de pieds centraux
  - le plafonnier
- Dégager partiellement les garnitures de custodes, sans dégager la ceinture.
- Déposer le joint de finition d'encadrement de toit ouvrant.
- Dégager la garniture de pavillon des joints de portes.
- Deux personnes sont nécessaires pour effectuer l'opération suivante.
- Dégrafer tous les velcros (1) pour désolidariser le cadre du toit ouvrant et du pavillon. (fig. Car. 41)



- Laisser reposer la garniture sur les sièges.
- Sortir la garniture par l'arrière du véhicule.

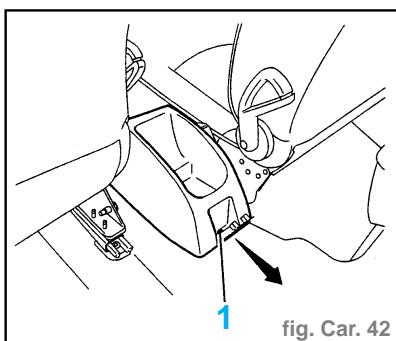
### REPOSE

- Procédez dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Serrer la fixation ceinture de sécurité à 0,3 daN.m.

## Console de plancher

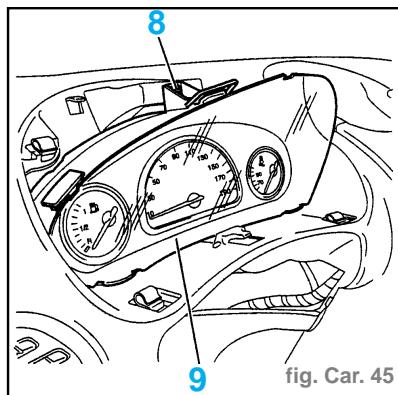
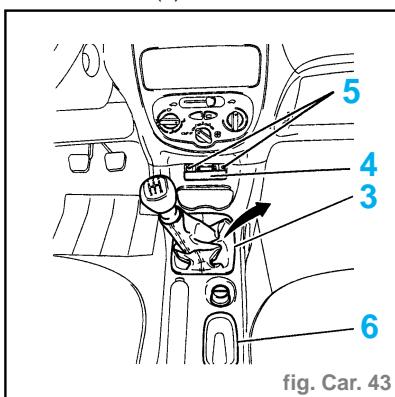
### DÉPOSE

- Déposer la fixation (1) (fig. Car. 42).

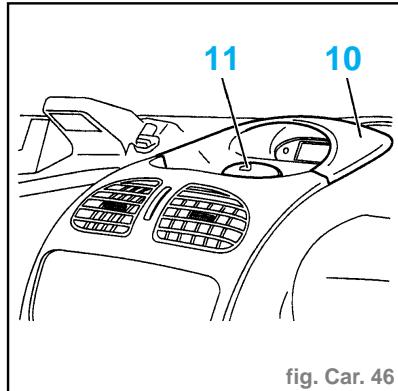


- Tirer vers l'arrière la boîte de rangement pour la dégager.
- Déposer la boîte de rangement.
- Déposer les fixations du levier de frein à main.
- Dégager le levier de frein à main.

- A l'aide d'une spatule, dégrafer (fig. Car. 43) :
  - l'ensemble coiffe levier de vitesses (3)
  - le cache (4)
  - la boîte à monnaie (6)
  - les fixations (5)



- Débrancher les connecteurs du combiné.
- Déposer le combiné (9).
- Dégrafer en tirant vers soi la façade centrale supérieure (10) (fig. Car. 46).



- Déposer la fixation située sous la boîte à monnaie (6).
- Soulever la console et débrancher les connecteurs (suivant équipement).
- Soulever la console par l'arrière.
- Tirer la console vers l'arrière pour dégager la partie avant de la planche de bord.
- Déposer la console.

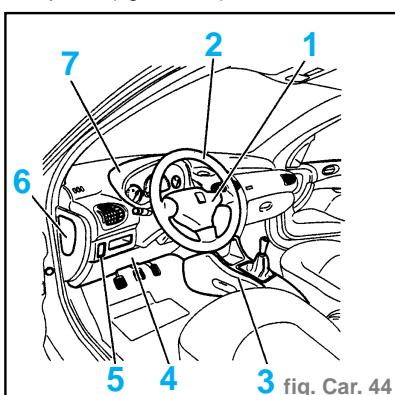
### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

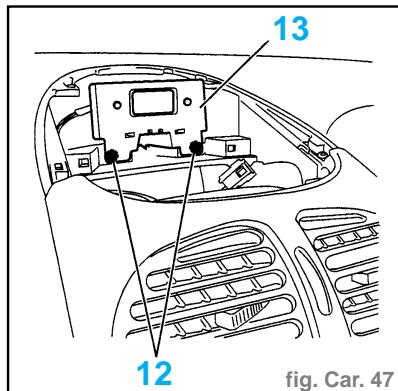
## Planche de bord

### DÉPOSE

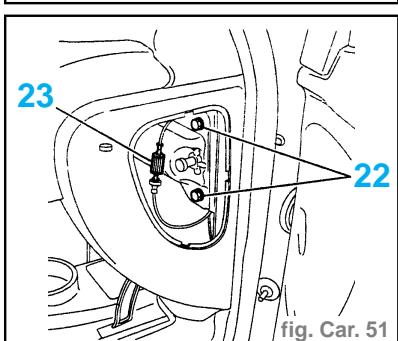
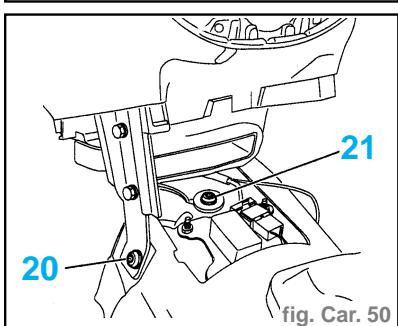
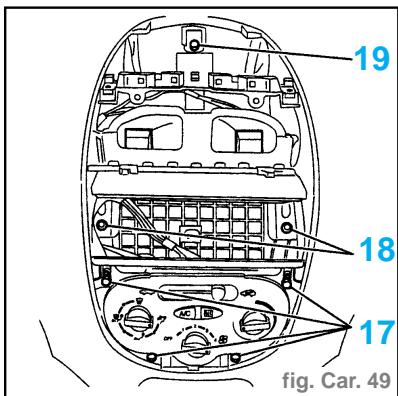
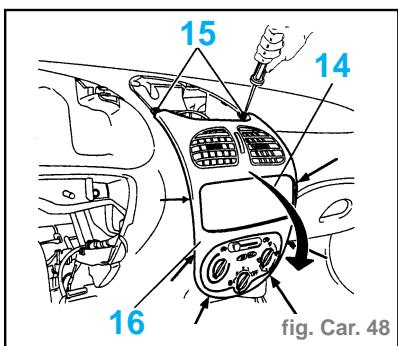
- Débrancher la batterie.
- Déposer (fig. Car. 44) :



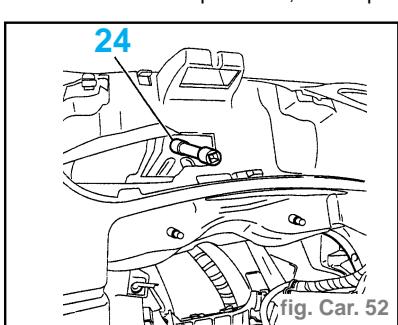
- le module volant (1)
- le volant (2) en repérant l'orientation sur les cannelures
- la console centrale (3)
- la garniture inférieure (4) sous le volant
- les interrupteurs (5) latéraux (suivant équipement)
- les obturateurs (6)
- la colonne de direction
- Tirer la partie basse de la visière (7) pour la dégrafer.
- Finir de dégrafer en partie haute.
- Déposer la visière (7).
- Déposer la fixation (8) (fig. Car. 45).



- Débrancher le connecteur.
- Déposer la montre (13) ou l'afficheur (suivant équipement).
- Déposer la façade (14) ou l'autoradio (suivant équipement) (fig. Car. 48).
- Déposer les fixations (15).
- Dégrafer en tirant doucement vers soi la façade centrale (16).
- Déposer la façade centrale (16).
- Déposer les fixations (17) - (18) - (19) (fig. Car. 49).
- Déposer les fixations (20) (fig. Car. 50).
- Déposer la fixation (21) de fils de masse.
- Déposer les fixations (22) (fig. Car. 51).
- Débrancher le connecteur (23).



- Déposer la fixation (24) (fig. Car. 52).
- Pour la suite des opérations, deux opé-



rateurs sont nécessaires : de chaque côté, soulever et tirer vers soi la planche de bord pour la dégager du climatisateur et du pare-brise.

- Déposer la planche de bord.

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Attention :** Respecter l'ordre de serrage, les couples des fixations de la planche de bord sur le caisse après épingleage.

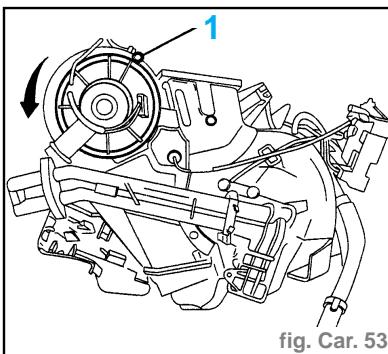
- Serrer les fixations (20) (22) et (24) à 1,9 daN.m.

### Pulseur

#### DÉPOSE

- Déposer la colonne de direction.
- Faire pivoter le pulseur pour le déverrouiller de son logement sur climatisateur dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

**Attention :** Déposer la vis (1) qui peut être présente dans certains cas de montage en réparation (fig. Car. 53).



- Tirer sur le pulseur pour le dégager du climatisateur.
- Dégager le pulseur vers le bas.
- Déposer le pulseur.
- Débrancher les connecteurs suivant équipement.

#### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

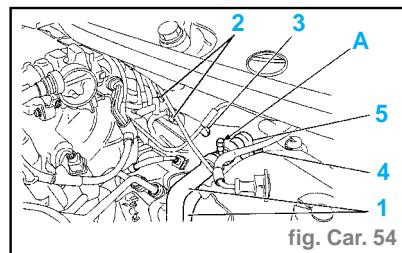
**Attention :** En cas de mauvaise tenue du pulseur à la repose, fixer le pulseur avec 1 vis Torx 0,4 x 15 mm en (1) sur patte.

### Climatiseur

#### DÉPOSE

- Dépressuriser le circuit de refroidissement en (A) (fig. Car. 54).
- Pincer les durites d'entrée et de sortie de l'aérotherme à l'aide d'une pince à durite (réf. 1512).
- Débrancher les durites (1).
- Vidanger le circuit de refroidissement.
- Déposer les vis (2).

**Impératif :** Obturer rapidement et de manière étanche les tuyauteries de réfrigération.



- Déposer les vis (3) et (4).
- Dégager la bride (5) des tuyaux d'entrée et de sortie.
- Déposer la planche de bord.

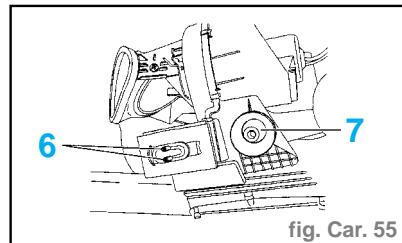
**Attention :** Placer un récipient sous les durites d'entrée et de sortie aérotherme.

- Vérifier que toutes les connectiques du faisceau planche de bord sont bien débranchées.

- Tirer vers soi le climatisateur et le déposer.

#### REPOSE

**Attention :** Vérifier la présence des fixations (6) et de la fixation extensible (7) avant la remise en place du climatisateur (fig. Car. 55).



**Nota :** Ne pas oublier de repositionner l'entretoise plastique entre le tablier et la fixation extensible (7).

**Impératif :** Repositionner la durite d'évacuation dans le trou sur plancher avant la mise en place du climatisateur sur le tablier.

**Impératif :** Pour le circuit de réfrigération, rebrancher tous les raccords munis de joints neufs, lubrifiés avec de l'huile pour compresseur, type SP10.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Nota :** Serrer en tout dernier la vis (3) sur la fixation extensible.

- Effectuer la charge du circuit de fluide frigorifique.
- Remplir et purger le circuit de refroidissement.
- Contrôler le fonctionnement du climatisateur.

### Aérotherme

#### DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Déposer :
  - la planche de bord
  - le climatisateur
- A l'aide d'une pince, couper les pattes (1) de fixation (fig. Car. 56).
- A l'aide d'une pince, couper les pattes (2) de fixation (fig. Car. 57).

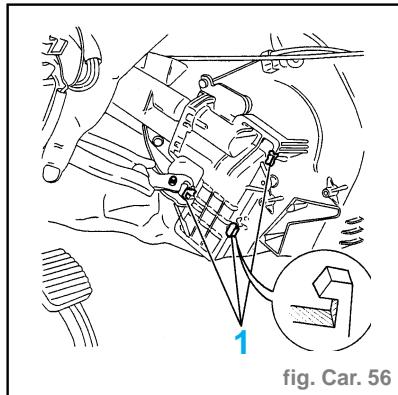


fig. Car. 56

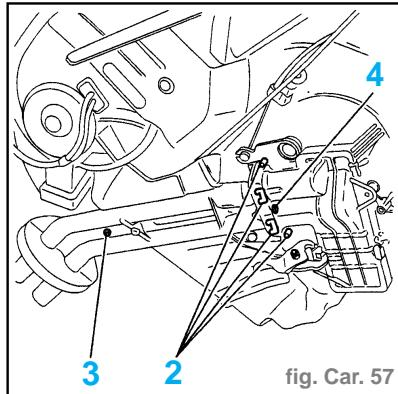


fig. Car. 57

- Déposer :
  - la fixation (3) et (4)
  - l'ensemble des tuyaux de l'aérotherme
  - l'aérotherme

## REPOSE

- Fixer l'ensemble tuyaux de l'aérotherme sur l'aérotherme à l'aide de vis écrous (4) et (5) (fig. Car.58).

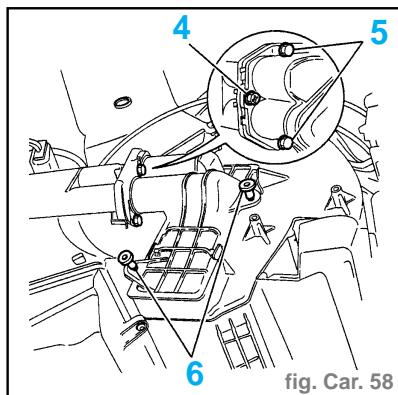


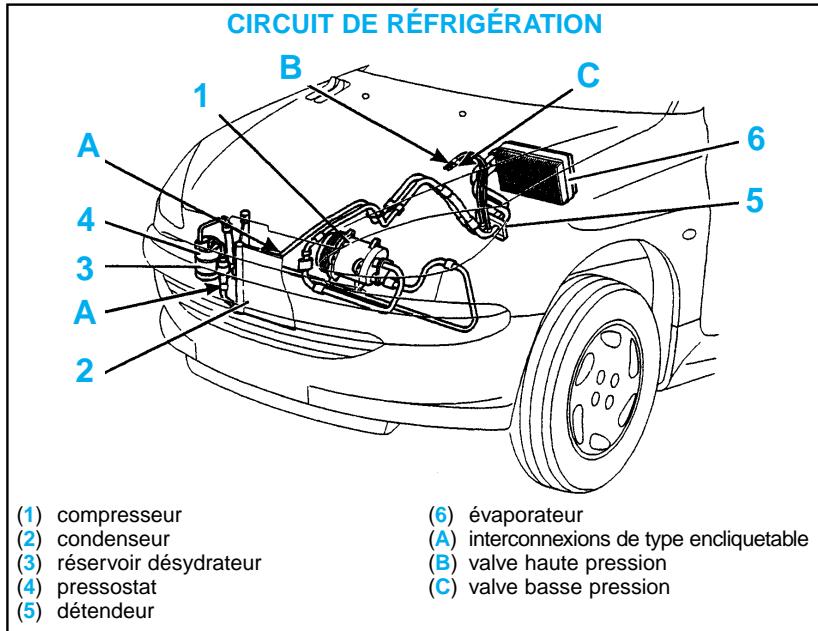
fig. Car. 58

- Fixer l'aérotherme sur le climatiseur à l'aide de vis (6).
- Particularités : en cas d'échange de l'ensemble tuyaux de l'aérotherme, la fixation sur l'aérotherme se fait par les pattes (2) et la vis (4).

## Circuit de réfrigération

### CARACTÉRISTIQUES

- Marque compresseur.....**SANDEN**
- Type .....**SD7V12 ou SD7V16**
- Capacité d'huile (cm<sup>3</sup>).....**135 ± 15**



- |     |                       |     |                                       |
|-----|-----------------------|-----|---------------------------------------|
| (1) | compresseur           | (6) | évaporateur                           |
| (2) | condenseur            | (A) | interconnexions de type encliquetable |
| (3) | réservoir désydrateur | (B) | valve haute pression                  |
| (4) | pressostat            | (C) | valve basse pression                  |
| (5) | détendeur             |     |                                       |

- Type d'huile .....**SP10**
- Capacité du circuit en réfrigérant (en grammes) .....**685 ± 15**

## COUPLES DE SERRAGE (en daN.m)

- Fixation avant compresseur ... **2,5 (TU)**
  - avant ..... **3,9**
  - arrière ..... **4,2 (sauf TU)**
- Bride d'entrée et de sortie du compresseur ..... **3**
- Écrou d'embrayage ..... **3,8**
- Bride d'entrée/sortie condenseur ..... **0,5**
- Entrée/sortie désydrateur ..... **0,5**
- Bride détendeur ..... **0,8**
- Fixation pressostat ..... **0,8**

## Protection et sécurité

### Précautions à prendre système centralisé sac(s) gonflable(s) et ceintures

**Impératif** : Pour tous travaux sur la planche de bord, la colonne de direction, les sièges avant, le système centralisé sacs gonflables et ceintures ou pour tous travaux spécifiques de soudure ou de débosselage, mettre hors service le système centralisé sacs gonflables et ceintures.

**Attention** : Le module de volant, le module de planche de bord, et les ceintures pyrotechniques conducteur et passagers doivent toujours être débranchés avant l'utilisation d'instruments de mesure, ohmmètre ou autre instrument de mesure sous tension pour contrôler les composants et les fils électriques.

**Attention** : Le module de volant, le module de planche de bord, et les ceintures pyrotechniques conducteur et

passagers risquent de se déclencher si un instrument de mesure sous tension est utilisé pour la recherche de panne sur ce système.

**Attention** : Aucun type de mesure ne doit être effectué sur les modules de volant et de planche de bord ainsi que sur les ceintures pyrotechniques conducteur et passager.

- Un ohmmètre peut être utilisé pour les mesures de résistance lorsque l'outil de contrôle (-).1325 / (-).1340 / (-).1345 / (-).1345-E est branché pour remplacer les éléments suivants :

- module volant
- module planche de bord
- ceinture pyrotechnique passager
- ceinture pyrotechnique conducteur

- Ne pas débrancher :

- la batterie moteur tournant
- le calculateur contact mis

- Avant de rebrancher un connecteur, vérifier :

- l'état des différents contacts (déformation, oxydation...)
- la présence du joint d'étanchéité
- la présence et l'état du verrouillage mécanique

- Lors des contrôles électriques :

- la batterie doit être correctement chargée.
- ne jamais utiliser une source de tension supérieure à 16V.
- ne jamais utiliser une lampe témoin
- ne pas produire d'arc électrique

**Attention** : La détection des défauts étant faite par le calculateur, l'autodiagnostic indique qu'une fonction est défectueuse. La panne peut être sur l'élément concerné, sa connectique ou le calculateur lui-même.

## RÉPARABILITÉ DU FAISCEAU

**Impératif** : Après tout déclenchement du système centralisé sacs gonflables et ceintures, contrôler rigoureusement tout le faisceau électrique ainsi que les divers connecteurs du système.

**Attention :** La réparation ou la jonction des fils électriques est strictement interdite sur toutes les lignes des éléments pyrotechniques (liaison calculateur jusqu'à l'élément pyrotechnique).

- Par contre, il est autorisé de réparer les fils électriques concernant :
  - l'alimentation (masse, plus après contact)
  - le voyant airbag (combiné)
  - le diagnostic (prise diagnostic)
  - le commutateur de neutralisation sac gonflable passager
- Moyen de réparation obligatoire : matériel **RAYCHEM**.

**Impératif :** La réparation des fils doit être effectuée avec des manchons et gaines thermorétrtractables (coffret (-) 1228).

### MISE HORS SERVICE, SYSTÈME CENTRALISÉ SAC(S) GONFLABLE(S) ET CEINTURES

- Contact coupé.
- Mettre à l'arrêt les accessoires équipés de microprocesseurs.
- Débrancher le câble négatif de la batterie.
- Protéger le câble et la borne négative pour éviter tout contact.
- Déposer la console.
- Débrancher le connecteur (1) (fig. Car. 59).

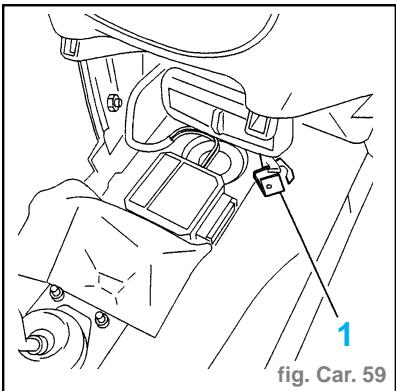


fig. Car. 59

### MISE EN SERVICE SYSTÈME CENTRALISÉS SAC(S) GONFLABLE(S) ET CEINTURES

**Impératif :** L'environnement des sacs gonflables et des ceintures pyrotechniques doit être libre, sans objets ni occupants.

- Contact coupé, brancher le connecteur 18V OR.
- Brancher le câble négatif de la batterie.
- Côté conducteur, porte ouverte, mettre le contact tout en dégageant la zone de déploiement du module volant.
- Contrôler le bon fonctionnement du système par le voyant **V6560**.

### Échange module volant

- Voir chapitre "Direction".

## Module planche de bord (côté passager)

### DÉPOSE

**Impératif :** Appliquer la procédure de mise hors service du système.

- Déposer :
  - la garniture sous volant
  - le vide-poches (côté passager)
  - la façade centrale supérieure
  - la façade centrale
  - l'aérateur latéral (côté droit)
  - l'obturateur latéral (côté droit)
- Dégager le connecteur (1) (marron) (fig. Car. 60).

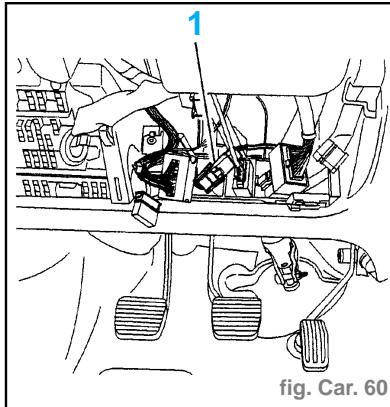


fig. Car. 60

- Ouvrir les colliers (2) (fig. Car. 61).

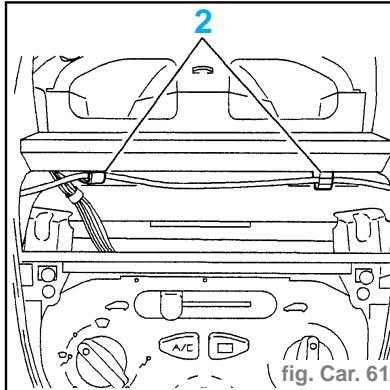


fig. Car. 61

- Déposer (fig. Car. 62) :
  - les vis (4)
  - les écrous (3)
  - le module avec son faisceau

**Attention :** Poser le module en appui sur

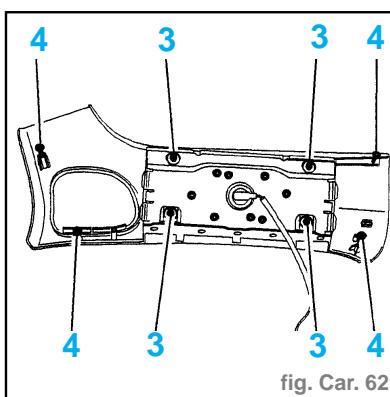


fig. Car. 62

le générateur pour des impératifs de sécurité.

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Appliquer la procédure de MISE EN SERVICE.

**Nota :** Lorsque le faisceau est défectueux, il est autorisé de basculer l'épinglé de sécurité (5) et ainsi de ne déposer que le faisceau airbag (fig. Car. 63).

- Serrer les écrous (3) à **0,4 daN.m**.

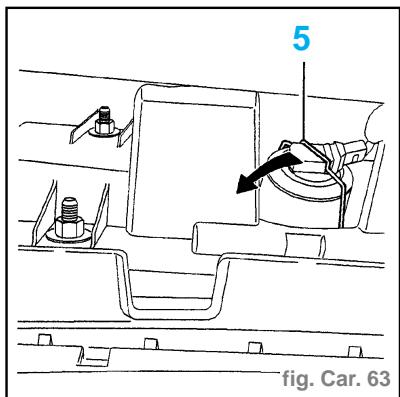


fig. Car. 63

## Enrouleur pyrotechnique

### DÉPOSE

**Impératif :** Appliquer la procédure de MISE HORS SERVICE.

- Avancer le siège en position maxi.
- Déposer la garniture inférieure de pied central.
- Déposer la garniture supérieure de pied central.
- Débrancher le connecteur orange (1) (fig. Car. 64).
- Déposer la fixation enrouleur (2).
- Dégager et déposer l'enrouleur pyrotechnique (3).

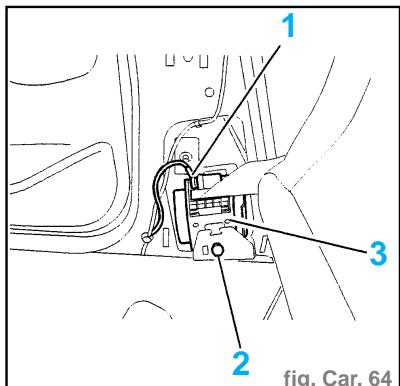


fig. Car. 64

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Serrer la vis (2) à **3 daN.m**.

**Attention :** Vérifier le verrouillage des connecteurs avant la repose des garnitures.

**Impératif** : Appliquer la procédure de MISE EN SERVICE.

## Mise au rebut système centralisé sac(s) gonflable(s) et ceintures

**Impératif** : Le module volant et les charges pyrotechniques des ceintures de sécurité doivent être neutralisés.

### PROCÉDURE DE NEUTRALISATION MODULES

**Impératif** : Le véhicule doit être placé à l'extérieur.

- Débrancher la batterie.
- Ouvrir toutes les vitres et les portes du véhicule.

**Impératif** : Le module volant doit être correctement fixé, aucune pièce détachée ne doit se trouver autour du module.

**Attention** : Le déclenchement d'un module de volant non monté en place ou mal fixé risque d'entraîner des lésions.

**Impératif** : S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule lors du déclenchement du module.

- Appliquer la procédure de mise hors service du système.
- Débrancher le connecteur (1) du boîtier calculateur (2) (fig. Car. 65).

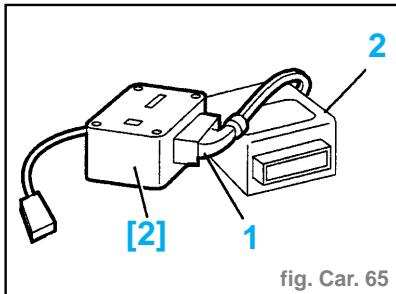


fig. Car. 65

- Brancher l'outil [2] (boîtier de connexion centralisée réf. 1227B) sur le connecteur (1) (18 voies orange).

### PROCÉDURE DE MISE À FEU

- Brancher le connecteur (A) du faisceau spécial [1] (faisceau pour mise à feu des charges pyrotechniques réf. 1227) sur le connecteur de l'outil [2] (fig. Car. 66).

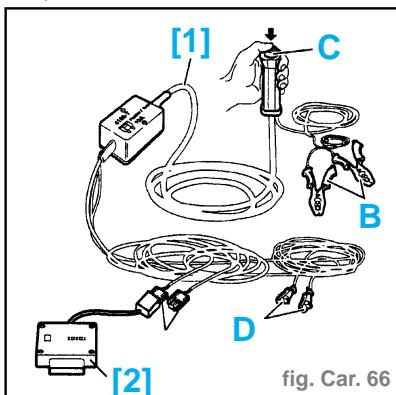


fig. Car. 66

- Fermer toutes les portes du véhicule.
- Déployer le faisceau [1] sur sa longueur pour être à distance de sécurité.
- Brancher l'alimentation (B) du faisceau [1] à une batterie de 12V.
- Appuyer sur l'interrupteur (C) pour déclencher les charges explosives.
- Débrancher des connecteurs et de la batterie le faisceau [1].

**Attention** : Vérifier le déclenchement de la totalité des charges sur le véhicule avant la mise au rebut.

- En cas de non déclenchement des différents éléments pyrotechniques, relier directement les éléments au connecteur (D).
- Réfixer les différents éléments pyrotechniques avant de procéder à leur mise à feu.

## Précautions à prendre système coussins gonflables latéraux

**Impératif** : Pour tous travaux sur les sièges avant, les systèmes coussins gonflables latéraux ou pour tous travaux spécifiques de soudure ou de débosseelage, mettre hors service le système coussins gonflables latéraux.

**Impératif** : Après coupure de contact, patienter 20 secondes avant toutes manipulations sur le système coussins gonflables latéraux.

**Attention** : Les modules coussins gonflables latéraux gauche et droit doivent toujours être débranchés avant l'utilisation d'instruments de mesure, ohmmètre ou autre instrument de mesure sous tension pour contrôler les composants et les fils électriques.

**Attention** : Les modules coussins gonflables latéraux gauche et droit risquent de se déclencher si un instrument de mesure sous tension est utilisé pour la recherche de panne sur ce système.

**Attention** : Aucun type de mesure ne doit être effectué sur les modules coussins gonflables latéraux gauche et droit.

- Un ohmmètre peut être utilisé pour les mesures de résistance lorsque l'outil de contrôle (-).1325 / (-).1340 / (-).1345-A / (-).1345-E est branché pour remplacer les éléments suivants :
  - module coussin gonflable latéral gauche
  - module coussin gonflable latéral droit
- Ne pas débrancher :
  - la batterie moteur tournant
  - le calculateur contact mis
- Avant de rebrancher un connecteur, vérifier :
  - l'état des différents contacts (déformation, oxydation...)
  - la présence du joint d'étanchéité
  - la présence et l'état du verrouillage mécanique
- Lors des contrôles électriques :
  - la batterie doit être correctement chargée.
  - ne jamais utiliser une source de tension supérieure à 16V.

- ne jamais utiliser une lampe témoin.
- ne pas produire d'arc électrique.

**Attention** : La détection des défauts étant faite par le calculateur, l'auto-diagnostic indique qu'une fonction est défectueuse. La panne peut être sur l'élément concerné, sa connectique ou le calculateur lui-même.

## RÉPARABILITÉ DU FAISCEAU

**Impératif** : Après tout déclenchement du système coussins gonflables latéraux, contrôler rigoureusement tout le faisceau électrique ainsi que les divers connecteurs du système.

**Attention** : La réparation ou la jonction des fils électriques est strictement interdite sur toutes les lignes des éléments pyrotechniques (liaison calculateur jusqu'à l'élément pyrotechnique).

- Par contre, il est autorisé de réparer les fils électriques concernant :
  - l'alimentation (masse, plus après contact)
  - le voyant coussins gonflables latéraux (combiné)
  - le diagnostic (prise diagnostic)
- Moyen de réparation obligatoire : matériel RAYCHEM.

**Impératif** : La réparation des fils doit être effectuée avec des manchons et gaines thermorétrtractables (coffret (-).1228).

## MISE HORS SERVICE SYSTÈME COUSSINS GONFLABLES LATÉRAUX

**Impératif** : Après coupure du contact, patienter 20 secondes avant toutes manipulations sur le système coussins gonflables latéraux.

- Contact coupé.
- Mettre à l'arrêt les accessoires alimentés en plus permanent.
- Débrancher le câble négatif (1) de la batterie.
- Protéger le câble et la borne négative pour éviter tout contact.
- Côté gauche A - côté droit B (fig. Car. 67) :
  - débrancher les connexions électriques sous le siège
  - déposer le siège avant
  - soulever la moquette pour avoir accès au boîtier (2)
  - débrancher le connecteur (3) (12V.OR).

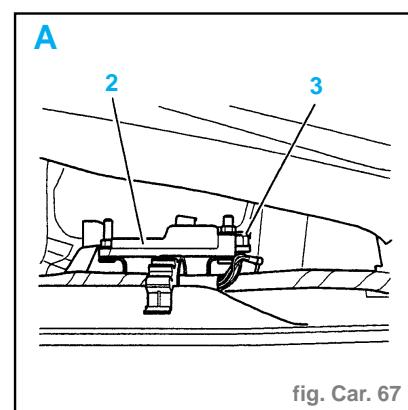


fig. Car. 67

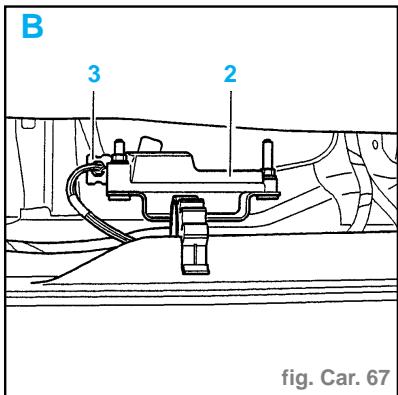


fig. Car. 67

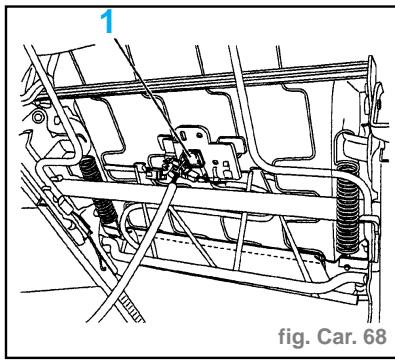


fig. Car. 68

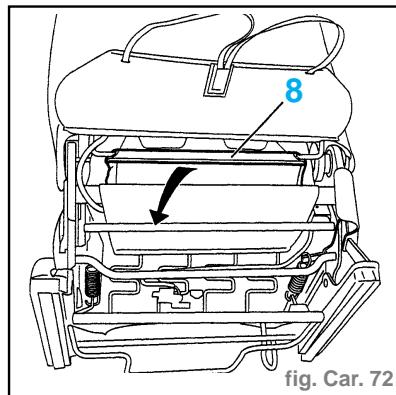


fig. Car. 72

## MISE EN SERVICE SYSTÈME COUSSINS GONFLABLES LATÉRAUX

**Impératif :** L'environnement des coussins gonflables latéraux gauche et droit, doit être libre, sans objets ni occupants.

- Contact coupé, brancher le connecteur **12V OR** (côtés gauche et droit).
- Brancher le câble négatif de la batterie.
- Mettre le contact tout en dégageant la zone de déploiement des modules coussins gonflables latéraux.
- Contrôler le bon fonctionnement du système par le voyant **V6561** (le voyant coussins gonflables latéraux).

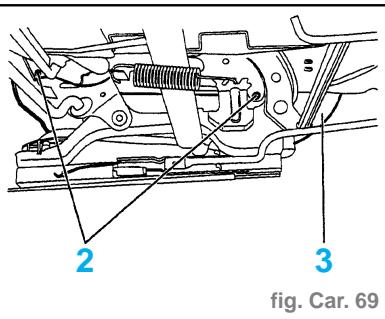


fig. Car. 69

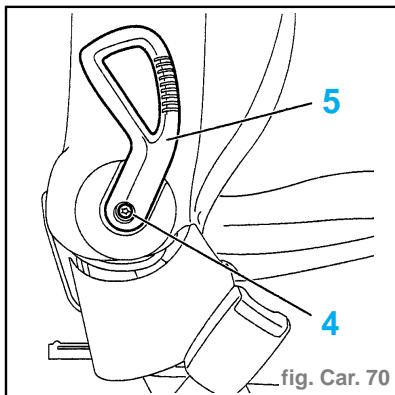


fig. Car. 70

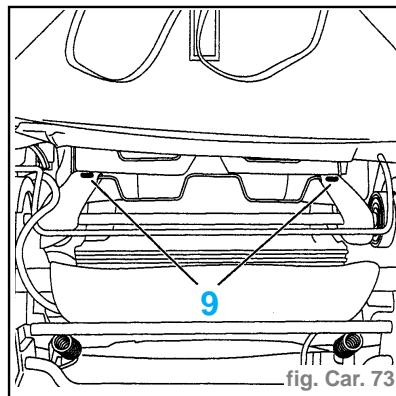


fig. Car. 73

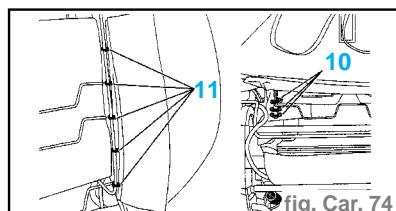


fig. Car. 74

## PARTICULARITÉS DE L'AUTODIAGNOSTIC

- Lors de la détection d'un défaut grave (calculateur, allumeur module latéral, court-circuit au plus ou à la masse) le calculateur entre dans un mode de fonctionnement dégradé dans lequel il interdit la mise à feu et ne fait plus de diagnostic.
- Si on effectue un effacement des défauts sans avoir réparé, le défaut sera effacé.
- Le témoin restera allumé et le code Activation Commande de Témoin sera présent à la lecture des défauts car le calculateur maintient l'allumage du voyant.
- Le calculateur ne fait plus de diagnostic et une coupure et remise du contact est nécessaire pour redéetecter le défaut si sa cause n'a pas été supprimée.

## Coussin gonflable latéral (côtés gauche et droit)

### DÉPOSE

**Impératif :** Appliquer la procédure de mise hors service du système.

- Déposer le siège avant.
- Débrancher les connexions électriques (1) (fig. Car. 68).
- Mettre le siège en position haute.
- Déposer (fig. Car. 69) :
  - les fixations de la garniture (2)
  - la garniture (3)
- Déposer (fig. Car. 70) ;
  - la fixation poignée (4)

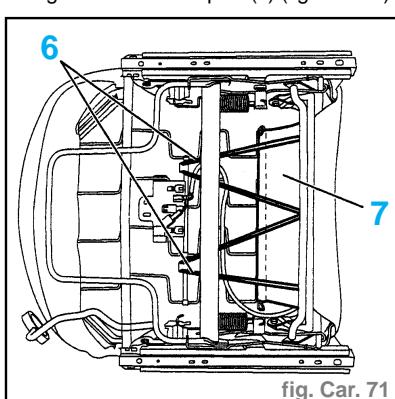


fig. Car. 71

- Relever la partie arrière (7).
- Dégrafer le jonc d'agrafage (8) et le rabattre vers l'avant pour dégager la partie arrière (fig. Car. 72).
- Couper les agrafes (9), rabattre vers l'avant les parties basses coiffe de dossier (fig. Car. 73).
- Couper les agrafes (10) (fig. Car. 74).
- Couper les agrafes de retenue (11) côté

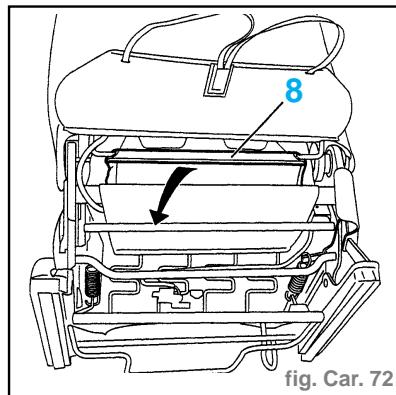


fig. Car. 72

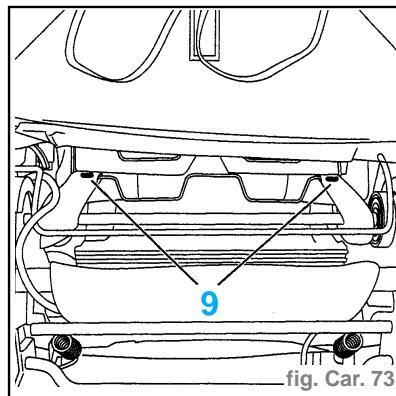


fig. Car. 73

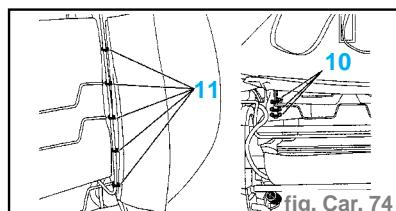


fig. Car. 74

module et dégager la matelassure du module de coussin gonflable.

- Dégrafe l'agrafe de sécurité (12) assurant le branchement du connecteur (fig. Car. 75).
- Débrancher le connecteur (13).
- Déposer :
  - les écrous (14)
  - le module coussin gonflable (15)
- Couper les liens (16).
- Déposer le module.

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Attention :** Reposer les liens de maintien (16) du module sur armature.

- Serrer les écrous (14) à **0,8 daN.m.**

**Impératif :** Appliquer la procédure de mise en service du système.

## Boîtier calculateur coussin gonflable latéral (côtés gauche et droit)

**Impératif :** Appliquer la procédure de mise hors service du système.



	longueur (mm)	électrodes
AA1	120	droites
AB1	140 à 170	obliques
AD1	230 à 250	en pointes
AB1	250	droite
CA1	350	droite
DA1	550 à 600	obliques
EA1	450	droite
FA1	650	droite

## Remplacement demi-façade avant assemblée

**Attention :** Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezintage électrolytique homologué.

- Dépose-poser :
  - aile avant
  - pare-chocs
  - armature de pare-chocs
  - façade avant
  - boîtier électronique avec support (côté droit)
  - canister (côté droit)
  - réservoir lave-vitres (côté droit)
  - filtre à air (côté gauche)
- Dégager :
  - le boîtier fusibles (côté gauche)
  - les faisceaux électriques
  - le bloc hydraulique antibloquage de roues (côté gauche)
  - le câble d'ouverture capot (côté gauche)

## DÉCOUPAGE

- Découper par fraisage des points (fig. Car. 78 et 79).

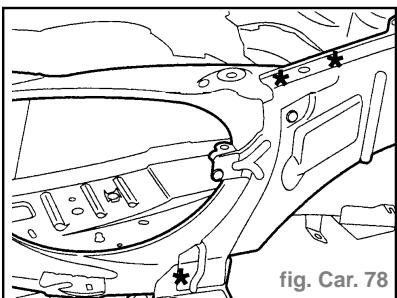


fig. Car. 78

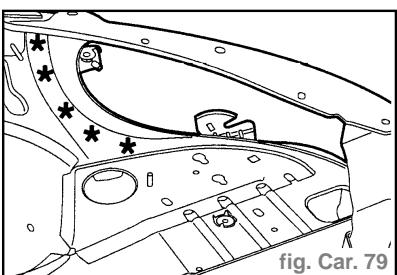


fig. Car. 79

- Découper par fraisage des points (suivant A) (fig. Car. 80).
- Découper par meulage des points à l'aide d'une meule épaisseur **6 mm** (suivant B).
- Déposer l'élément.
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur la pièce neuve.

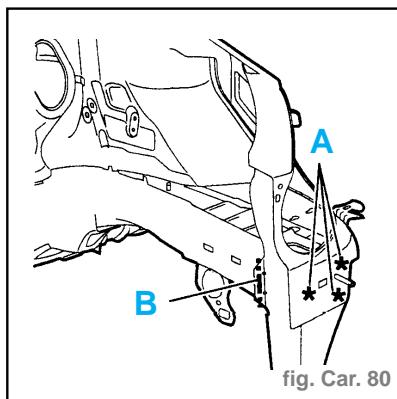


fig. Car. 80

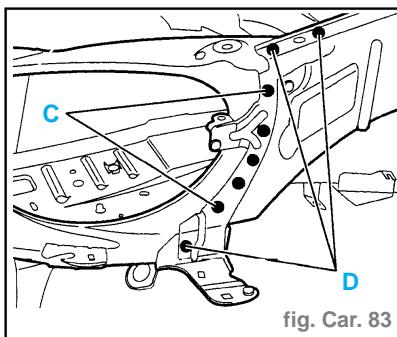


fig. Car. 83

## AJUSTAGE

- Poser :
  - la demi-façade avant assemblée
  - l'aile avant
- Positionner la demi-façade avant assemblée à l'aide de l'outil [1] ( gabarit **1117-B** pour la gauche et **1117-C** pour la droite) (fig. Car. 81).

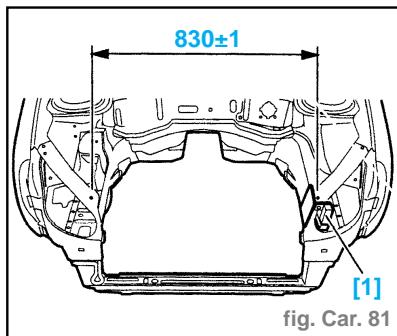


fig. Car. 81

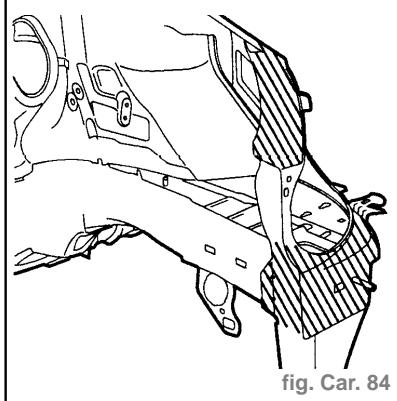


fig. Car. 84

## Remplacement brancard avant assemblé

**Attention :** Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezintage électrolytique homologué.

**Nota :** Passage de la caisse au banc (si nécessaire).

- Remplacement :
  - de la demi-façade avant assemblée
  - du capot
- Dépose-poser :
  - support alternateur (côté droit)

## PRÉPARATION PIÈCE NEUVE

- Tracer puis découper la semelle centrale de brancard à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe définitive) (fig. Car. 85).

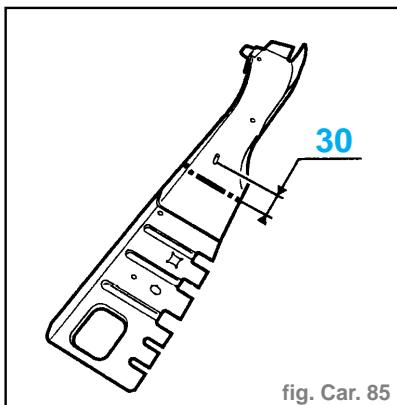


fig. Car. 85

- Fermer le capot moteur.
- Contrôler les jeux.
- Ouvrir le capot.
- Contrôler la distance.

## SOUDAGE

- Souder par points électriques (avec l'équipement : **AB1**) (fig. Car. 82).

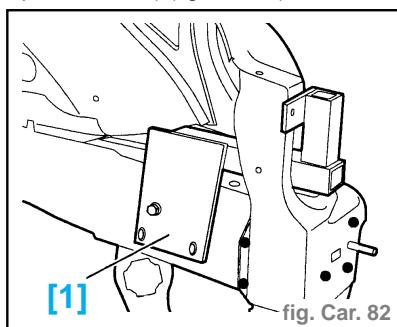


fig. Car. 82

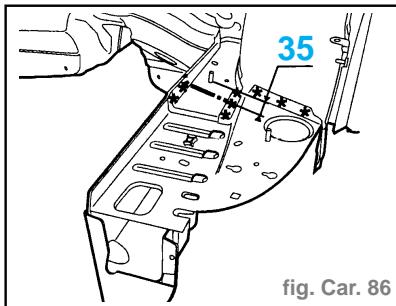
- Déposer l'outil [1].
- Souder par points électriques (suivant **C**) (avec l'équipement **AB1**) (fig. Car. 83).
- Souder par points bouchons au MIG (suivant **D**).
- Meuler les points bouchons.

## PROTECTION

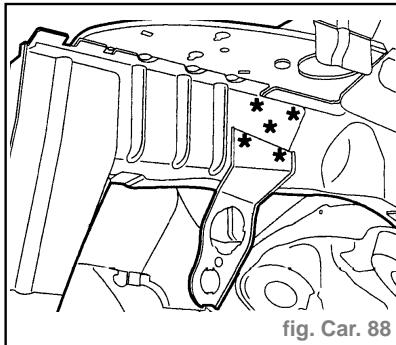
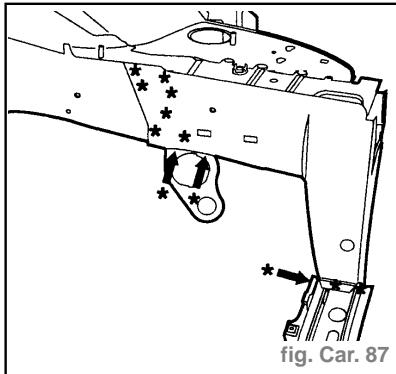
- Pulvériser de la cire fluide (fig. Car. 84).

## DÉCOUPAGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe provisoire) (fig. Car. 86).



- Découper par fraisage des points (fig. Car. 87 et 88).



- Déposer l'élément.
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.

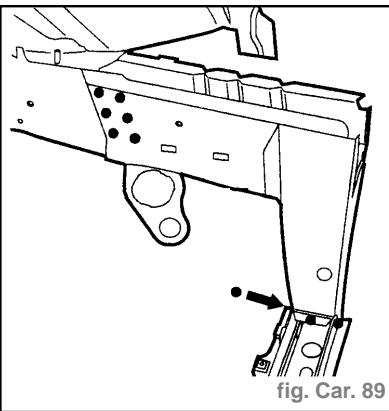
## AJUSTAGE

- Poser :
- le brancard avant assemblé
- la semelle centrale brancard partielle
- le gousset passage de roue avant
- la demi-façade avant assemblée
- l'aile avant
- le capot
- la façade avant
- le pare-chocs avant avec l'armature
- Contrôler les jeux.
- Ouvrir le capot.
- Contrôler la distance (fig. Car. 81).
- Déposer :
- le pare-chocs avant avec l'armature
- la façade avant
- l'aile avant
- la demi-façade avant assemblée

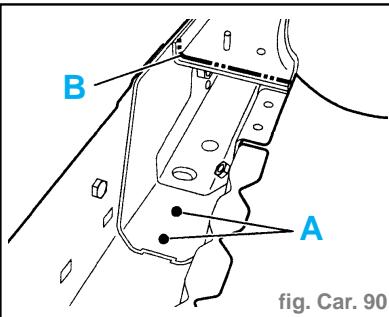
- le gousset passage de roue avant
- Tracer la coupe.
- Déposer la semelle centrale de brancard partielle.

## SOUDAGE

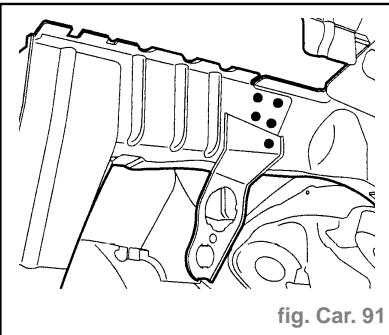
- Souder par points électriques (avec l'équipement : **AB1**) (fig. Car. 89).



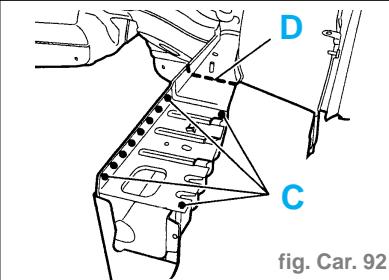
- Souder par points électriques (suivant **A**) (avec l'équipement : **AB1**) (fig. Car. 90).



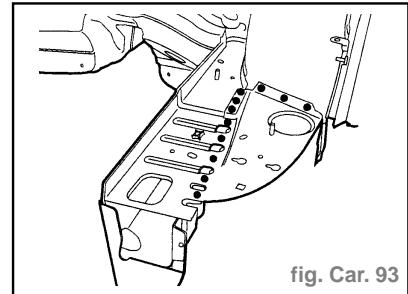
- Retoucher la coupe (suivant **B**).
- Souder par points électriques (avec l'équipement : **AB1**) (fig. Car. 91).



- Poser la semelle centrale de brancard partielle (suivant **C**) (avec l'équipement : **AB1**) (fig. Car. 92).



- Souder par cordons successifs au MIG (suivant **D**).
- Meuler les cordons.
- Poser le gousset passage de roue avant.
- Souder par points électriques (avec l'équipement : **AB1**) (fig. Car. 93).
- Pour la protection pulvériser de la cire fluide.



## Remplacement brancard central assemblé coupe arrière

**Attention** : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

**Impératif** : Passage de la caisse au banc.

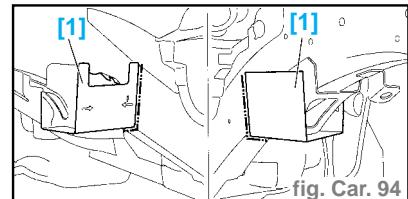
- Remplacement :
  - demi-façade avant assemblée
  - capot
  - aile avant
- Dépose-pose :
  - ensemble groupe motopropulseur
  - amplificateur de freinage (côté gauche)

## PRÉPARATION PIÈCE NEUVE

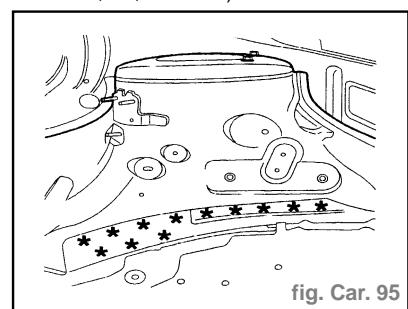
- Percer sur le brancard central assemblé des trous de **Ø 8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.

## DÉCOUPAGE

- Tracer à l'aide de l'outil [1] ( gabarit de coupe arrière du brancard central, réf. 1117-A) (fig. Car. 94).



- Découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe définitive).
- Découper par fraisage des points (fig. Car. 95, 96, 97 et 98).



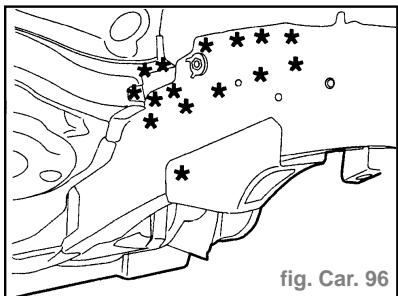


fig. Car. 96

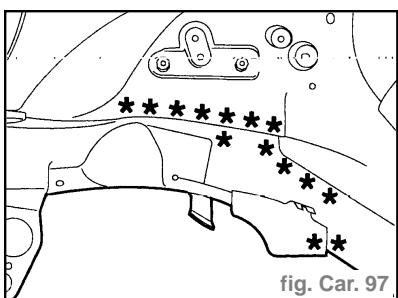


fig. Car. 97

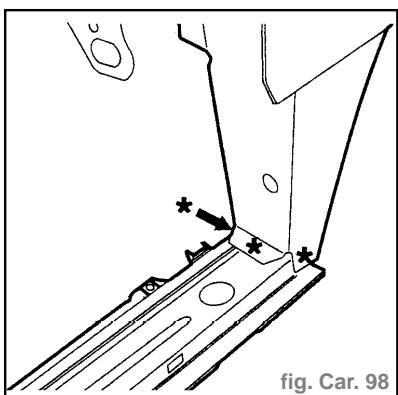


fig. Car. 98

- Déposer l'élément.
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.

### SOUDAGE

- Poser le brancard central.
- Souder par points électriques (avec l'équipement AB1) (fig. Car. 99 et 100).

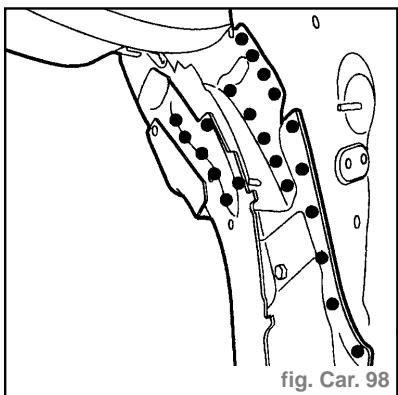


fig. Car. 99

- Souder par cordons successifs au MIG (suivant A) (fig. Car. 101).
- Souder par points bouchons au MIG (suivant B).
- Meuler les cordons et les points bouchons.

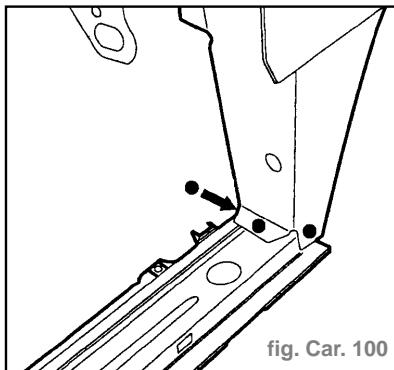


fig. Car. 100

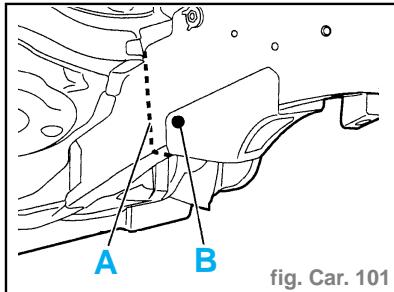


fig. Car. 101

chons.

- Souder par points bouchons au MIG (suivant C) (fig. Car. 102).

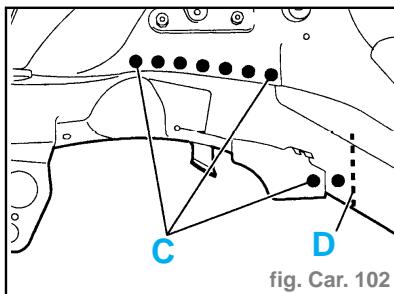


fig. Car. 102

- Souder par cordons successifs au MIG (suivant D).
- Meuler les cordons et les points bouchons.
- Poser la semelle centrale de brancard (fig. Car. 103).

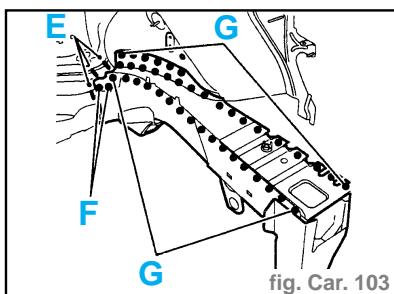


fig. Car. 103

- Souder par cordons successifs au MIG (suivant E).
- Souder par points bouchons au MIG (suivant F).
- Meuler les cordons et les points bouchons.
- Souder par points électriques (suivant G) (avec l'équipement AB1).
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic à lisser au pinceau.

- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvériser de la cire fluide.

### Remplacement passage de roue avant assemblé

**Attention :** Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

**Impératif :** Passage de la caisse au banc.

- Remplacement :
  - brancard central assemblé coupe arrière
- Déposer - repose :
  - planche de bord
  - mécanisme d'essuie-vitre (côté gauche)
  - pare-brise
- Dégarnir - garnir :
  - tablier
- Dégager :
  - faisceaux électriques

### PRÉPARATION PIÈCE NEUVE

- Tracer puis découper la doublure d'aile à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe définitive) (fig. Car. 104).

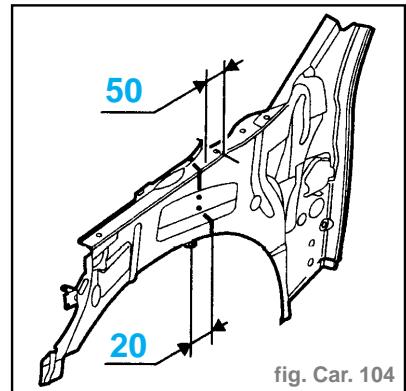


fig. Car. 104

- Percer sur le passage de roue et le renfort avant côté habitacle, des trous de Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons.

### DÉCOUPAGE

- Découper par fraisage des points (fig. Car. 105, 106 et 107).

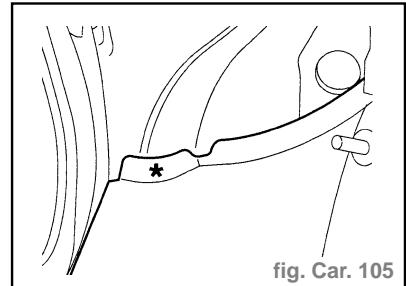


fig. Car. 105

- Déposer l'élément.
- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) (suivant A) (fig. Car. 108).
- Découper par fraisage des points (suivant B).
- Déposer l'élément.
- Préparer les bords d'accostage.

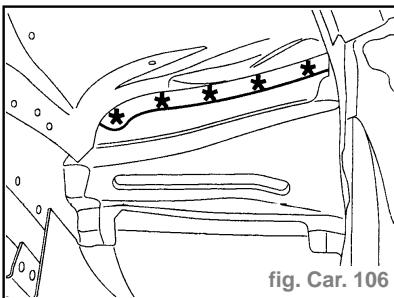


fig. Car. 106

- Meuler les points bouchons.
- Souder par points bouchons au MIG (fig. Car. 110).

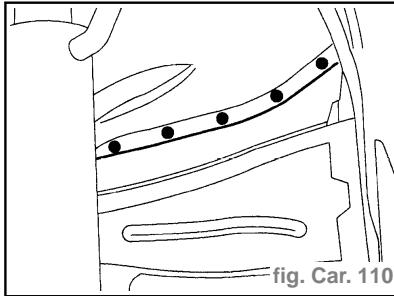


fig. Car. 110

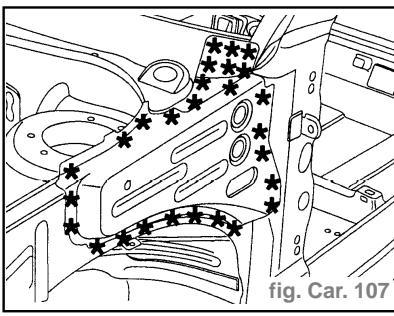


fig. Car. 107

- Meuler les points bouchons.
- Souder par cordons successifs au MIG (fig. Car. 111).

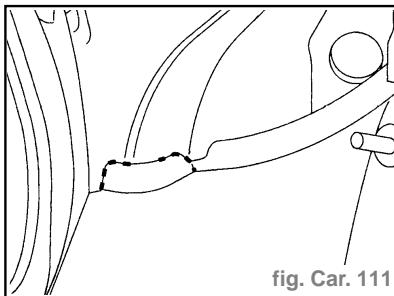


fig. Car. 111

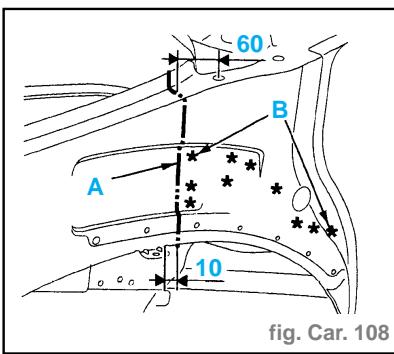


fig. Car. 108

- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.

## AJUSTAGE

- Poser :
  - le passage de roue assemblé
  - la doublure d'aile avant partielle
  - l'aile avant
  - le capot
- Contrôler les jeux.
- Déposer :
  - le capot
  - l'aile avant
- Tracer la coupe de doublure d'aile.
- Déposer la doublure d'aile avant partielle.
- Retoucher la coupe (coupe définitive).

## SOUDAGE

- Souder par points bouchons au MIG (fig. Car. 109).

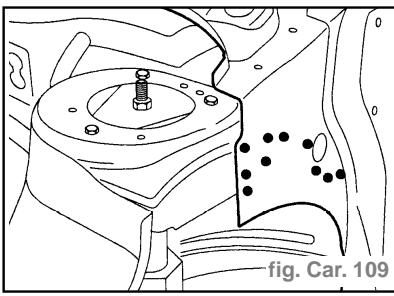


fig. Car. 109

- Souder par la doublure d'aile avant partielle.
- Souder par points électriques (suivant G) avec l'équipement AB1 (fig. Car. 112).

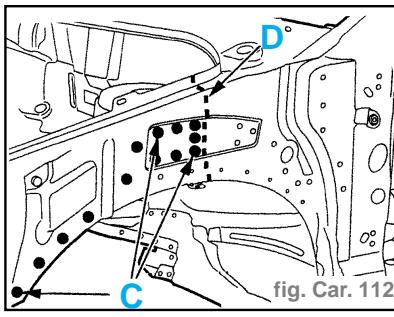


fig. Car. 112

- Souder par cordons successifs au MIG (suivant D).
- Meuler les cordons.
- Poser le renfort avant côté d'habitacle.
- Souder par points électriques (suivant E) avec l'équipement AB1 (fig. Car. 113).

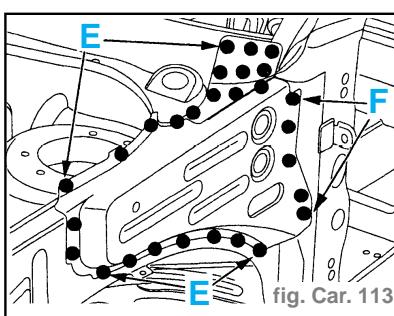


fig. Car. 113

- Souder par points bouchons au MIG (suivant F).
- Meuler les points bouchons.
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic à lisser au pinceau autour du renfort avant côté d'habitacle et un mastic d'étan-

chéité autour du support de suspension avant.

- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvériser de la cire fluide.

## Remplacement aile arrière partielle (3 portes)

**Attention :** Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

- Dépose - pose :
  - coffre arrière
  - pare-chocs arrière
  - feu arrière
  - vitre de custode
  - ceinture de sécurité arrière
  - ceinture de sécurité avant
  - gâche de porte
  - joint d'entrée de porte
  - joint d'entrée de coffre
  - joint vitre de custode
  - écran pare-boue arrière (suivant équipement)
  - baguette latérale de protection d'aile
  - goulotte de remplissage du réservoir à carburant (côté droit)
- Dégarnir - garnir :
  - doublure d'aile
  - longeron intérieur
  - pied arrière
- Dégager les faisceaux électriques.
- Protéger les canalisations de carburant (côté droit).

## PRÉPARATION PIÈCE NEUVE

- Tracer puis découper l'aile à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe définitive) (fig. Car. 114).

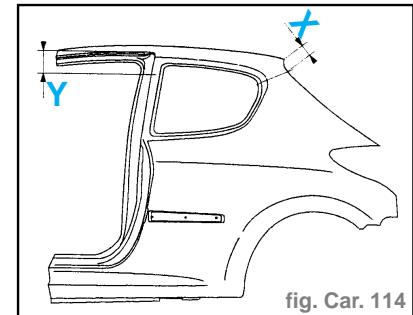


fig. Car. 114

- Percer sur le pourtour de l'aile, des trous de **Ø 6,5 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons (fig. Car. 115).

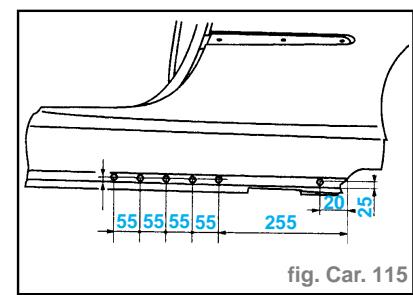


fig. Car. 115

## DÉCOUPAGE

- Tracer puis découper l'aile à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe provisoire) (fig. Car. 116).

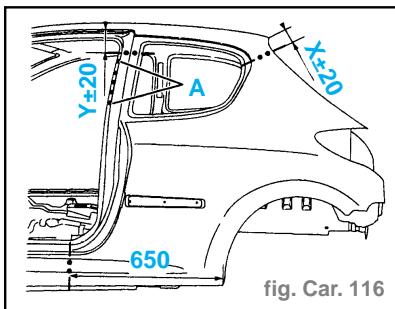


fig. Car. 116

- Découper par fraisage des points (suivant A).
- Découper par fraisage des points (fig. Car. 117).
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.

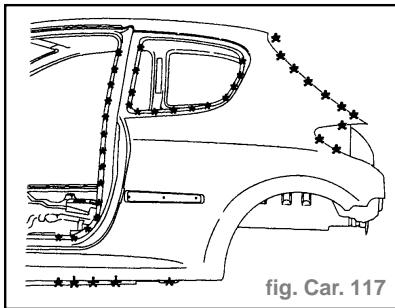


fig. Car. 117

## AJUSTAGE

- Poser :
  - l'aile arrière
  - le coffre
- Fermer la porte et contrôler les jeux.
- Ouvrir la porte.
- Tracer les coupes de l'aile.
- Déposer :
  - le coffre
  - l'aile arrière
- Retoucher les coupes (suivant C) (coupe définitive) (fig. Car. 118).
- Appliquer une colle de calage structurale (suivant B).

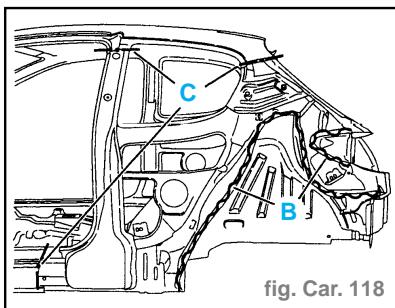


fig. Car. 118

## SOUDAGE

- Poser l'aile.
- Souder les coupes par cordons successifs au MIG.
- Meuler les cordons.
- Souder par points bouchons au MIG

(suivant A) (fig. Car. 116).

- Meuler les points bouchons.
- Souder l'aile à l'entourage de vitre de custode et au pied arrière par points électriques (avec l'équipement AB1).
- Souder par points bouchons au MIG (suivant D) (fig. Car. 119).

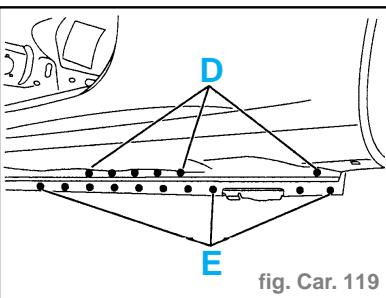


fig. Car. 119

- Meuler les points bouchons.
- Souder par points électriques (suivant E) (avec l'équipement AB1).
- Souder par points bouchons au MIG (fig. Car. 120).

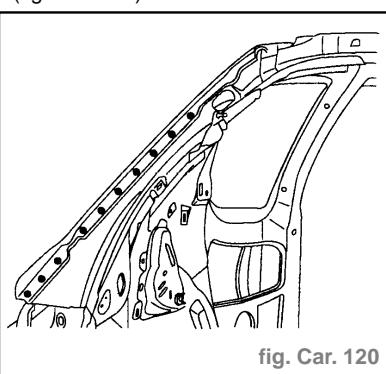


fig. Car. 120

- Meuler les points bouchons.
- Effectuer une finition à l'étain au niveau des cordons de soudure.
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic d'étanchéité sur le pourtour de l'aile et un mastic à lisser au pinceau au niveau du bas de caisse.
- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvériser de la cire fluide.

## Remplacement aile arrière partielle (5 portes)

**Attention :** Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezintage électrolytique homologué.

- Dépose - pose :
  - pare-chocs arrière
  - feu arrière
  - pare-boue
  - porte arrière
  - joint d'entrée de porte
  - charnière inférieure de porte
  - assise arrière
  - joint antalisissures bas de marche
- Dégarnir - garnir :
  - plancher arrière partiel
  - avant passage de roue arrière
- Dégager les faisceaux électriques.
- Protéger les canalisations de carburant (côté droit).

## PRÉPARATION PIÈCE NEUVE

- Percer sur le pourtour de l'aile, des trous de **Ø 6,5 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.
- Tracer puis découper l'aile à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe définitive) (fig. Car. 123).

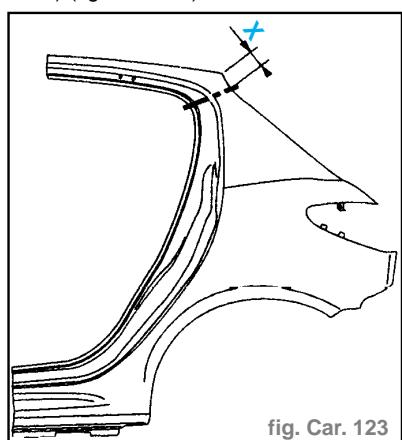


fig. Car. 123

- Meuler les points bouchons.
- Souder par points électriques (suivant F) (avec l'équipement AB1) (fig. Car. 121).

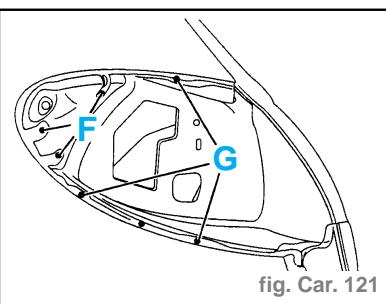


fig. Car. 121

- Souder par points bouchons au MIG (suivant G).
- Meuler les points bouchons.
- Souder par points bouchons au MIG (fig. Car. 122).

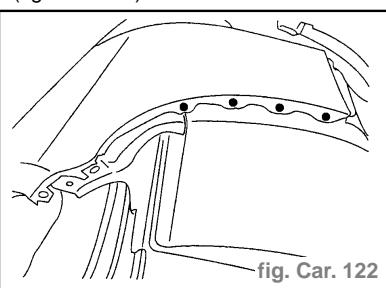
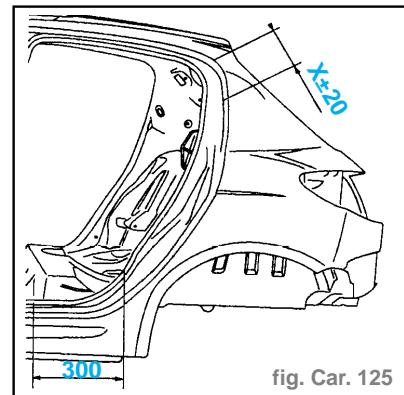
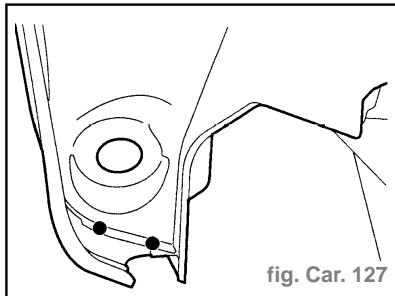
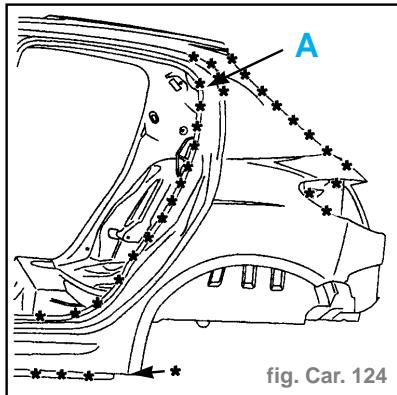


fig. Car. 122

- Percer le support arrière de joint de jet d'eau de trous de **Ø 6,5 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.

## DÉCOUPAGE

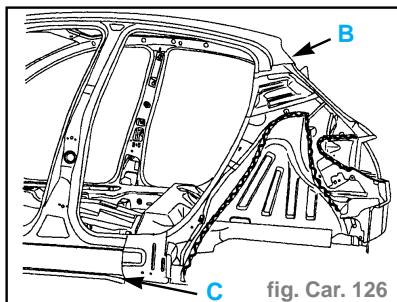
- Découper le support arrière de joint de jet d'eau par fraisage des points (en A) (fig. Car. 124).
- Tracer puis découper l'aile à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe provisoire) (fig. Car. 125).
- Découper par fraisage des points (fig. Car. 124).



- Déposer l'élément.
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.

#### AJUSTAGE

- Poser l'aile arrière.
- Fermer la porte.
- Fermer le volet.
- Contrôler les jeux.
- Ouvrir la porte.
- Ouvrir le volet.
- Tracer les coupes.
- Déposer l'aile arrière.
- Retoucher la coupe (en **B** et **C**) (coupe définitive) (fig. Car. 126).
- Appliquer une colle de calage structurale (fig. Car. 126).



#### SOUUDAGE

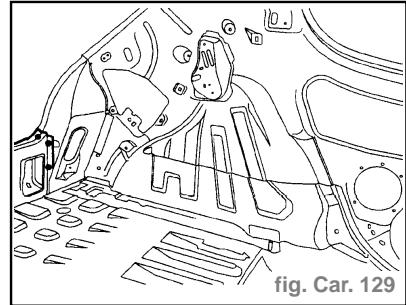
- Poser l'aile.
- Souder les coupes par cordons successifs au MIG.
- Meuler les cordons.
- Souder par points électriques (avec l'équipement **BA1**) (fig. Car. 127).
- Souder par points bouchons au MIG

#### AJUSTAGE

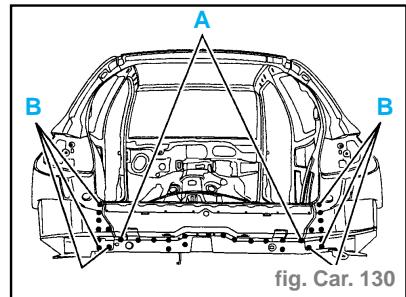
- Poser :
- le panneau arrière
- le volet arrière
- Contrôler les jeux.

#### SOUUDAGE

- Souder par points électriques (avec l'équipement **BA1**) (fig. Car. 129).



- Souder par points électriques (suivant **A**) (avec l'équipement **BA1**) (fig. Car. 130).



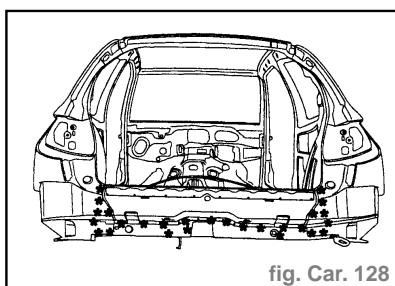
#### Remplacement panneau arrière assemblé

**Attention** : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

- Dépose - pose :
  - pare-chocs arrière
  - feu arrière
  - joint d'entrée de porte
  - tapis de coffre
  - roue de secours
  - gâche
- Dégarnir - garnir :
  - panneau arrière
- Dégager les faisceaux électriques.

#### DÉCOUPAGE

- Découper le panneau arrière par fraiseage des points (fig. Car. 128).
- Déposer l'élément.
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.



- Souder par points bouchons au MIG (suivant **B**), meuler les points bouchons.
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic d'étanchéité sur le pourtour du panneau arrière et un mastic à lisser au pinceau à la jonction panneau arrière/dessous de plancher.
- Pour la protection, pulvériser de la cire fluide.

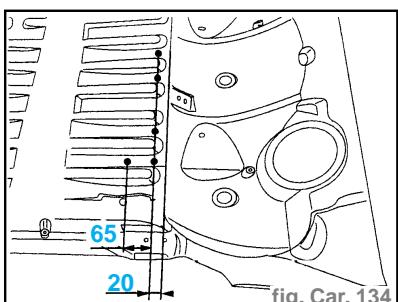
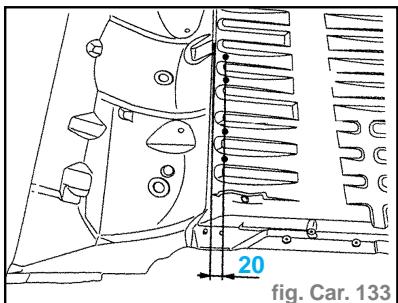
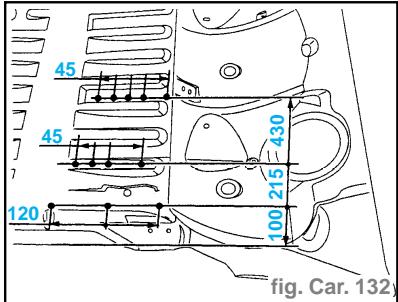
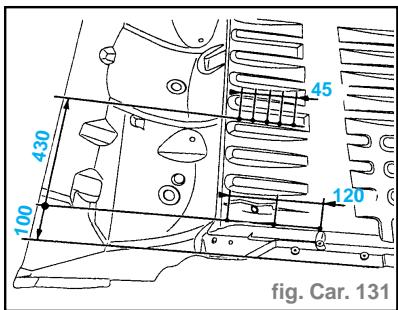
#### Remplacement plancher arrière partiel

**Attention** : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

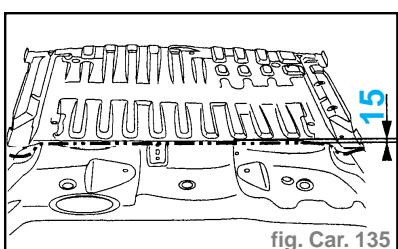
- Remplacement :
  - panneau arrière assemblé
  - volet arrière
- Dépose - pose :
  - roue de secours
  - panier de roue de secours
  - silencieux arrière échappement
  - écran thermique
  - dossier de siège
  - ceinture centrale
  - brins boucle de ceintures
  - réservoir à carburant
- Basculer et protéger les assises.
- Dégarnir - garnir :
  - panneaux de côté (3 portes)
  - panneau arrière
- Dégager les faisceaux électriques.

**PRÉPARATION PIÈCE NEUVE**

- Tracer puis percer à Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons (fig. Car. 131, 132, 133 et 134).



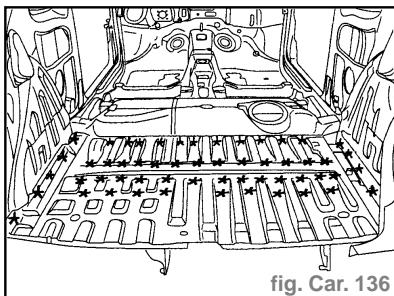
- Tracer puis percer à Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons.
- Tracer puis découper le plancher à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe définitive) (fig. Car. 135).



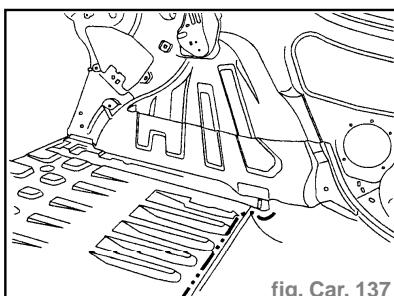
- Percer le bord droit et gauche de trous Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons.

**DÉCOUPAGE**

- Découper par fraisage des points (fig. Car. 136).



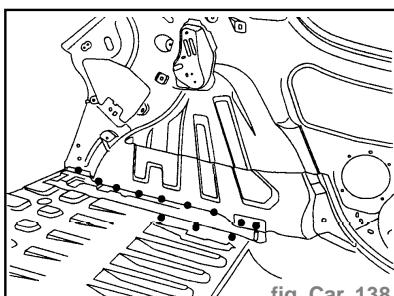
- Tracer puis découper le plancher à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) (fig. Car. 137).
- Déposer l'élément.
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.

**AJUSTAGE**

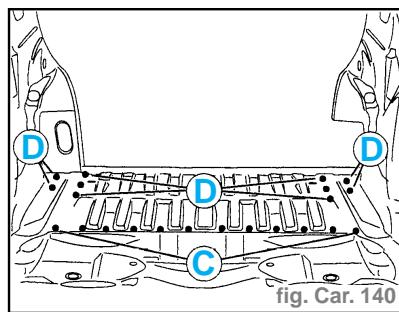
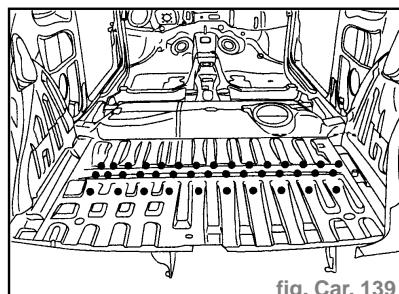
- Poser le plancher arrière partiel.
- Contrôler les jeux.
- Tracer la coupe.
- Déposer le plancher arrière partiel.
- Retoucher la coupe (coupe définitive).

**SOUDAGE**

- Souder par points bouchons au MIG (fig. Car. 138). Soudage systématique.



- Meuler les points bouchons.
- Souder par points électriques (avec l'équipement FA1) (fig. Car. 139).
- Souder par points bouchons au MIG (suivant C) (fig. Car. 140).
- Meuler les points bouchons.
- Souder par points électriques (suivant D) (avec l'équipement FA1).



- Souder la coupe par cordon au MIG.
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic à lisser au pinceau sur le pourtour du plancher.
- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage sous la partie avant du plancher, et pulvériser de la cire fluide.

**Remplacement longeron extérieur (3 portes)**

**Attention :** Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

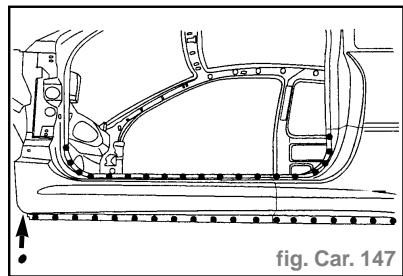
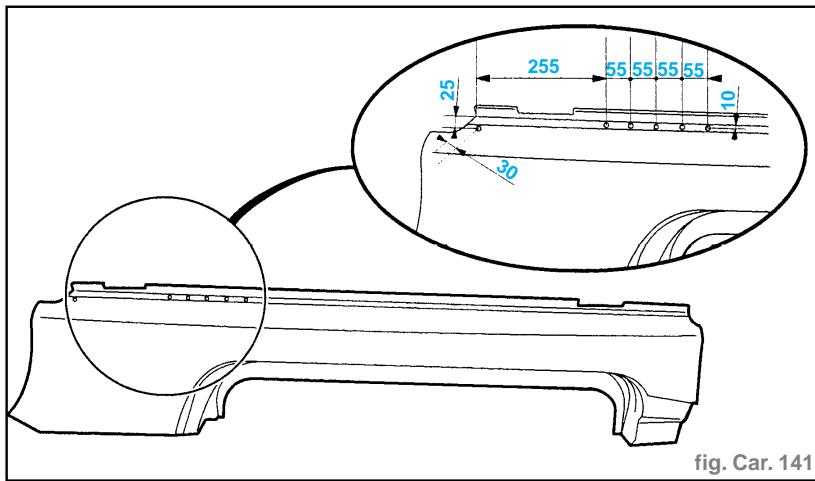
- Dépose - pose :
  - porte avant
  - aile avant
  - joint d'entrée de porte
  - siège avant
  - assise arrière
  - dossier arrière
  - écran pare-boue arrière
  - baguette latérale de protection d'aile
  - écran pare-boue avant
- Dégarnir - garnir :
  - plancher avant et arrière partiel
  - intérieur de l'aile
  - longeron intérieur
  - pied avant
- Dégager les faisceaux électriques.

**PRÉPARATION PIÈCE NEUVE**

- Percer suivant figure des trous Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons (fig. Car. 141).
- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe définitive) (fig. Car. 142).

**DÉCOUPAGE**

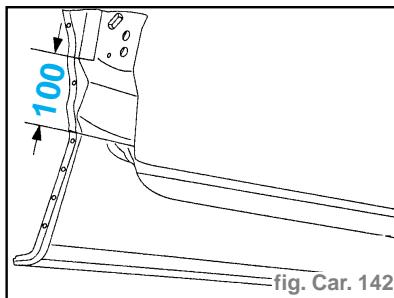
- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) (fig. Car. 143).
- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (suivant A) (coupe provisoire) (fig. Car. 144).



- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvériser de la cire fluide.

## Remplacement longeron extérieur (5 portes)

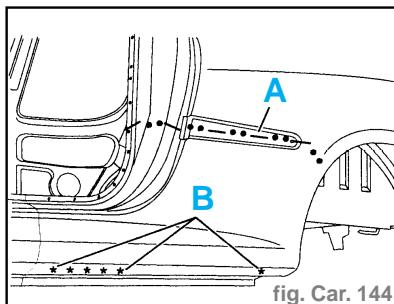
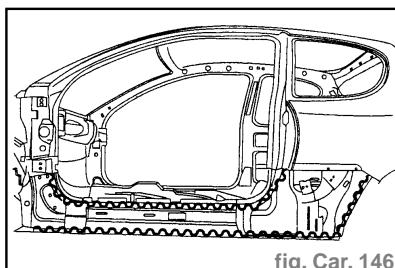
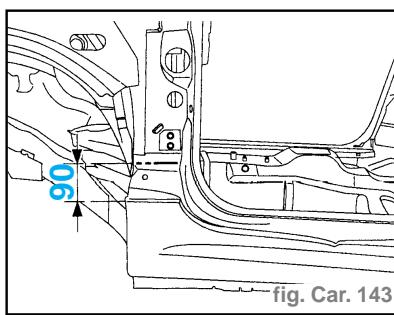
**Attention :** Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.



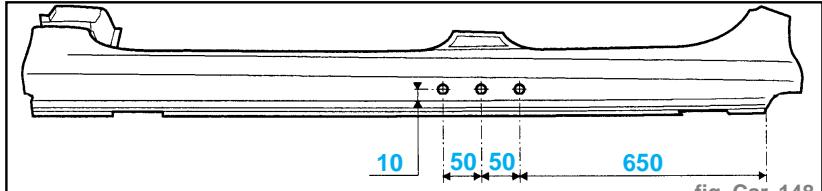
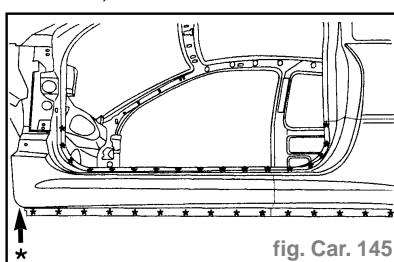
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur la pièce neuve.

### AJUSTAGE

- Poser :
  - l'aile avant
  - la porte avant
  - le longeron extérieur
- Contrôler les jeux.
- Déposer :
  - l'aile avant
  - la porte avant
- Tracer les coupes.
- Déposer le longeron extérieur.
- Retoucher les coupes (coupes définitives).
- Appliquer une colle de calage structurale (fig. Car. 146).



- Découper par fraisage des points (suivant B).
- Découper par fraisage des points (fig. Car. 145).

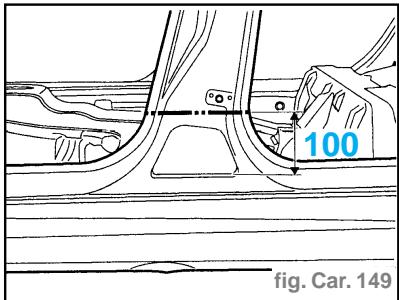


### SOUUDAGE

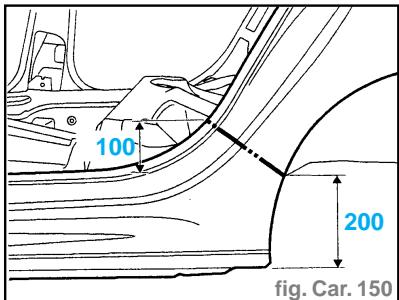
- Souder les coupes par cordons successifs au MIG.
- Meuler les cordons.
- Souder par points bouchons au MIG (suivant les perçages) (fig. Car. 141).
- Meuler les points.
- Souder par points électriques (avec l'équipement AB1) (fig. Car. 147).
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic à lisser au pinceau à la jonction avec le plancher.

### DÉCOUPAGE

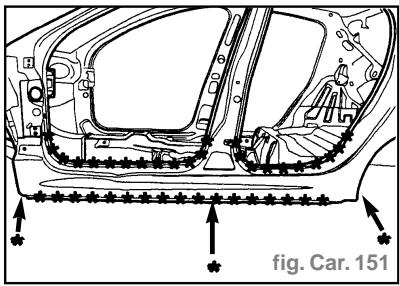
- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) (fig. Car. 143).
- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) (fig. Car. 149).
- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) (fig. Car. 150).
- Découper par fraisage des points (fig. Car. 151).

**AJUSTAGE**

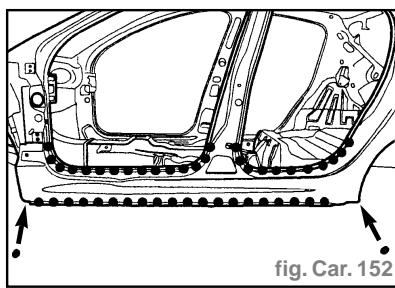
- Poser :
- le longeron extérieur
- la porte avant
- la porte arrière
- l'aile avant
- Contrôler les jeux.
- Déposer :
- l'aile avant
- la porte avant
- la porte arrière
- Tracer les coupes.
- Déposer le longeron extérieur.
- Retoucher les coupes (coupes définitives).

**SOUUDAGE**

- Poser le longeron extérieur.
- Souder les coupes par cordons successifs au MIG.
- Meuler les cordons.
- Souder par points bouchons au MIG (suivant les perçages) (fig. Car. 148).



- Déposer l'élément.
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudeable ainsi que sur la pièce neuve.



- Meuler les points bouchons.
- Souder par points électriques (avec l'équipement AB1) (fig. Car. 152).
- Effectuer une finition des cordons à l'étain.
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic à lisser au pinceau à la jonction avec le plancher.

- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvériser de la cire fluide.

**Remplacement pavillon**

**Attention** : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezintage électrolytique homologué.

- Dépose - pose :
  - pare-brise
  - vitre de custode
  - toit ouvrant (suivant équipement)
  - antenne
  - joint de finition pavillon
  - volet arrière
- Dégarnir - garnir :
  - le pavillon
- Dégager :
  - les faisceaux électriques
  - le câble d'antenne

**DÉCOUPAGE**

- Découper par fraisage des points (pourtour de pavillon).
- Découper les cordons de colle (traverse AR et AV de pavillon).
- Déposer le pavillon.

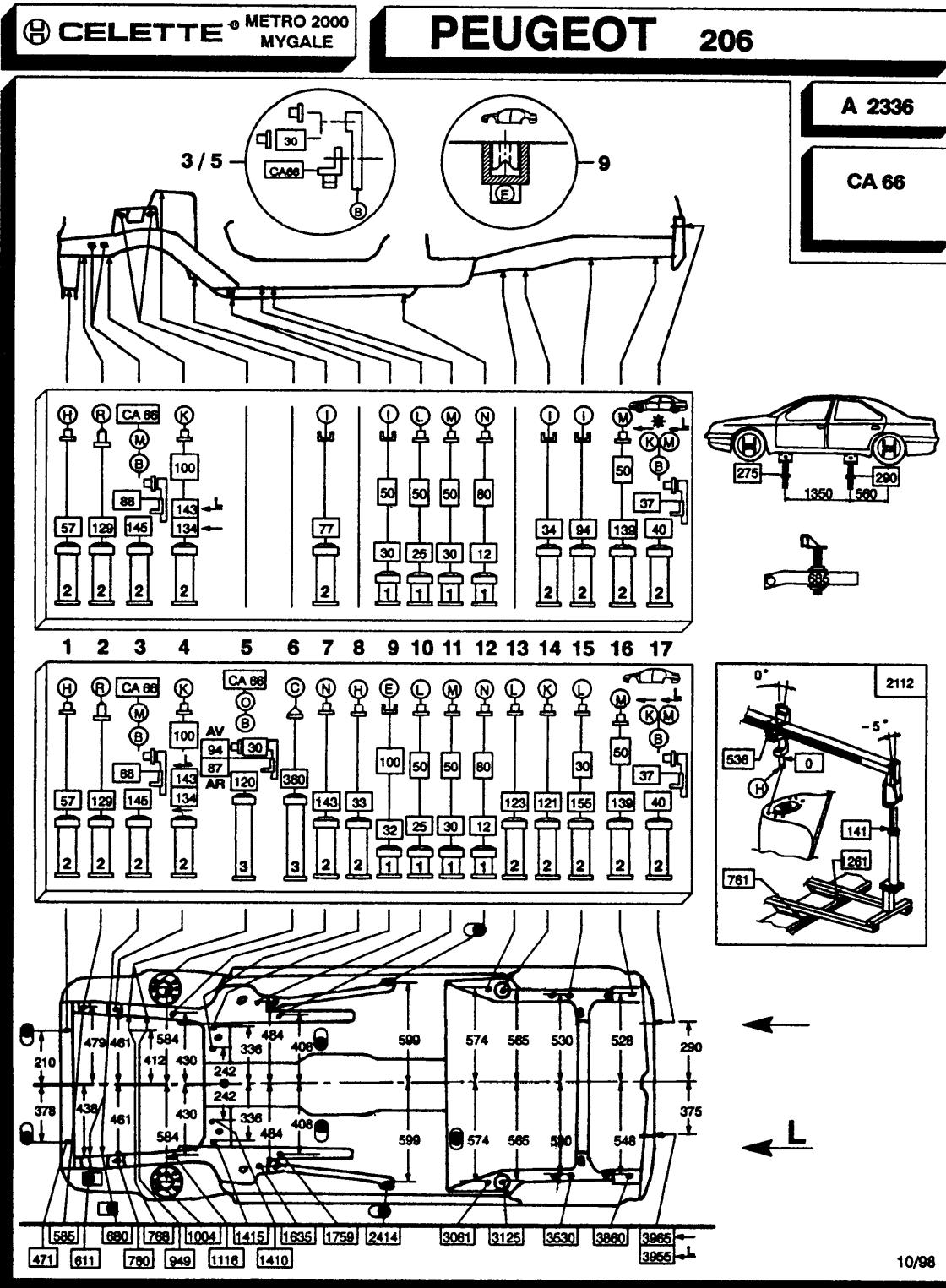
**AJUSTAGE**

- Poser le pavillon.
- Contrôler les jeux.
- Déposer le pavillon.
- Appliquer une colle de calage structurale (traverse AR et AV de pavillon).
- Poser le pavillon.

**SOUUDAGE**

- Souder par points électriques (avec l'équipement AB1) (pourtour de pavillon).
- Appliquer un mastic d'étanchéité au niveau des jonctions latérales.

## CAISSE AU MARBRE



GÉNÉRALITÉS

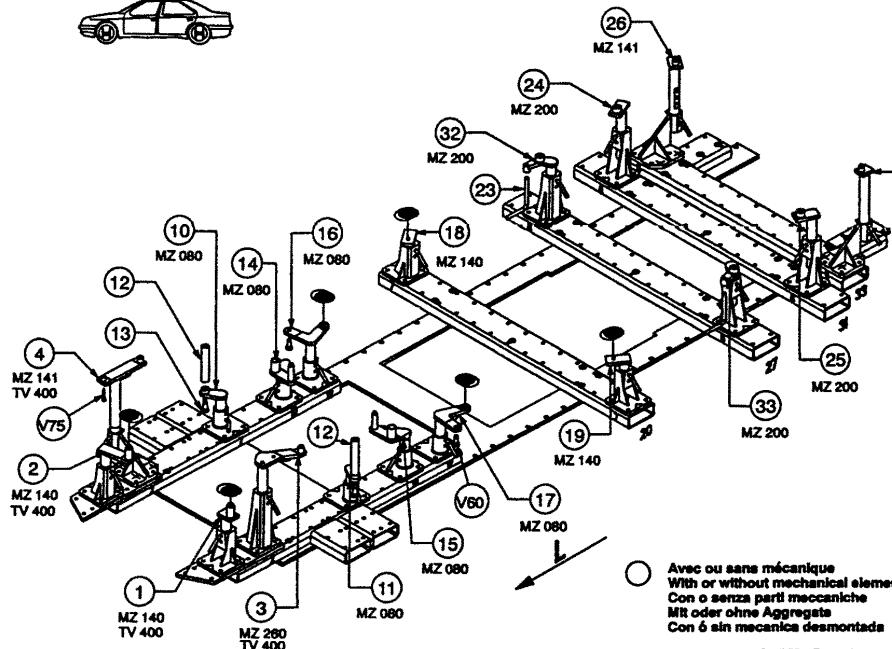
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



**CELETTTE®** | PEUGEOT 206



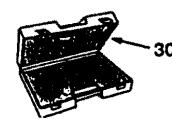
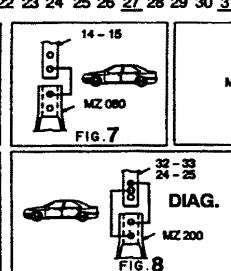
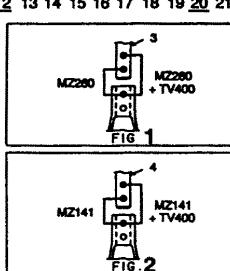
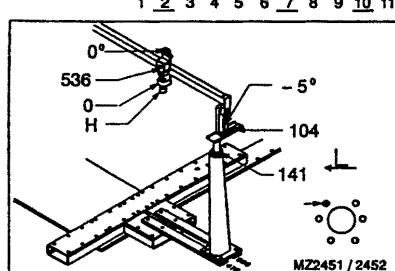
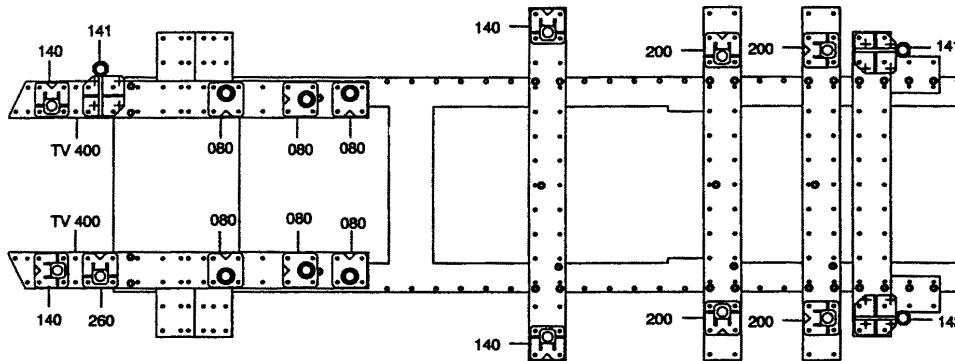
**Avec ou sans mécanique**  
**With or without mechanical elements**  
**Con o senza parti meccaniche**  
**Mit oder ohne Aggregate**  
**Con ó sin mecanica desmontada**

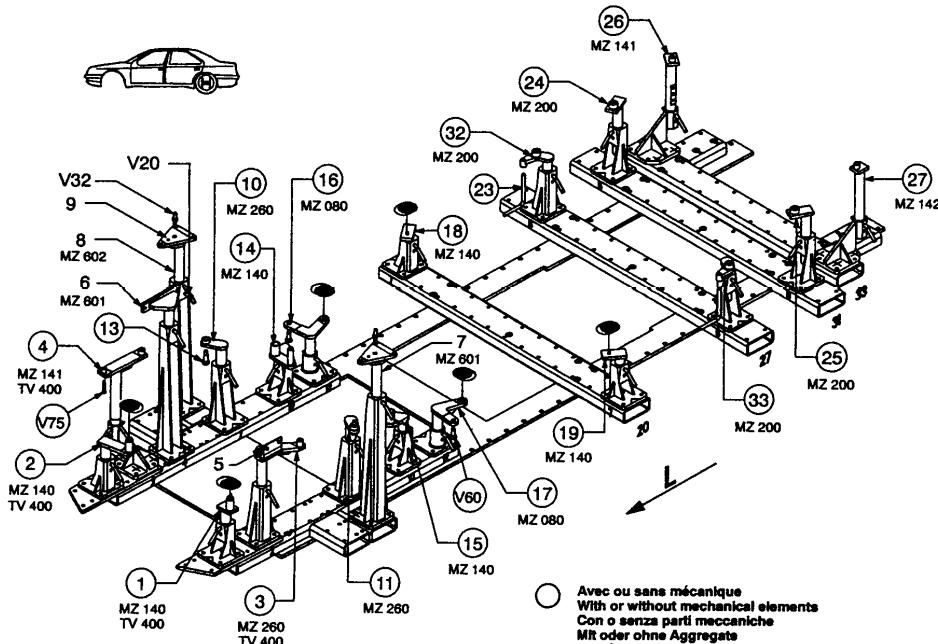
PEUGEOT

776.310

03.10.2016 422-D-105

07.10.98

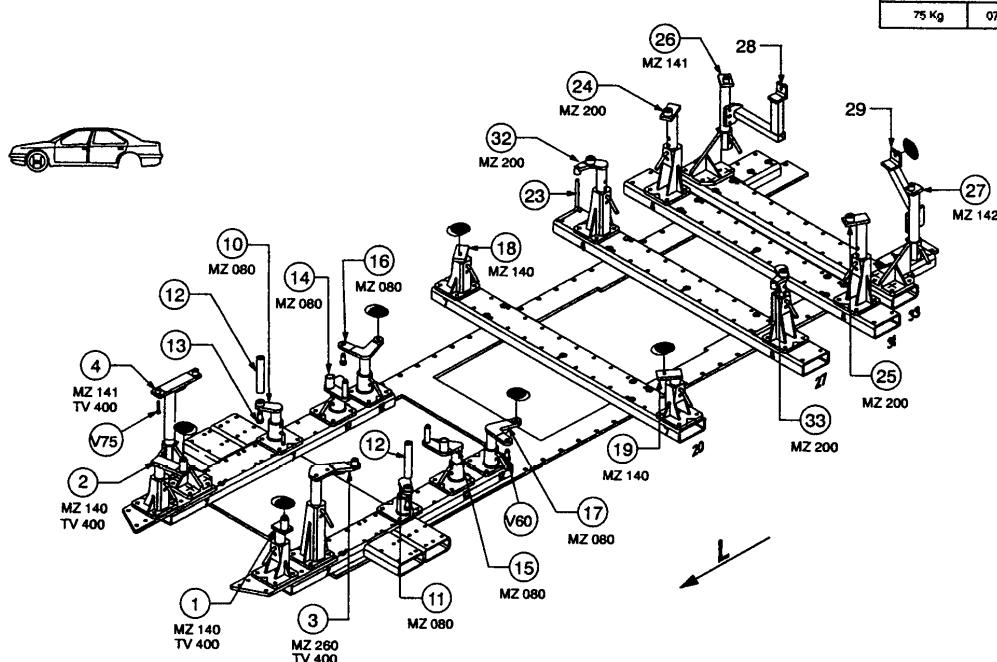


**CELETTTE®** / **PEUGEOT 206**


PEUGEOT

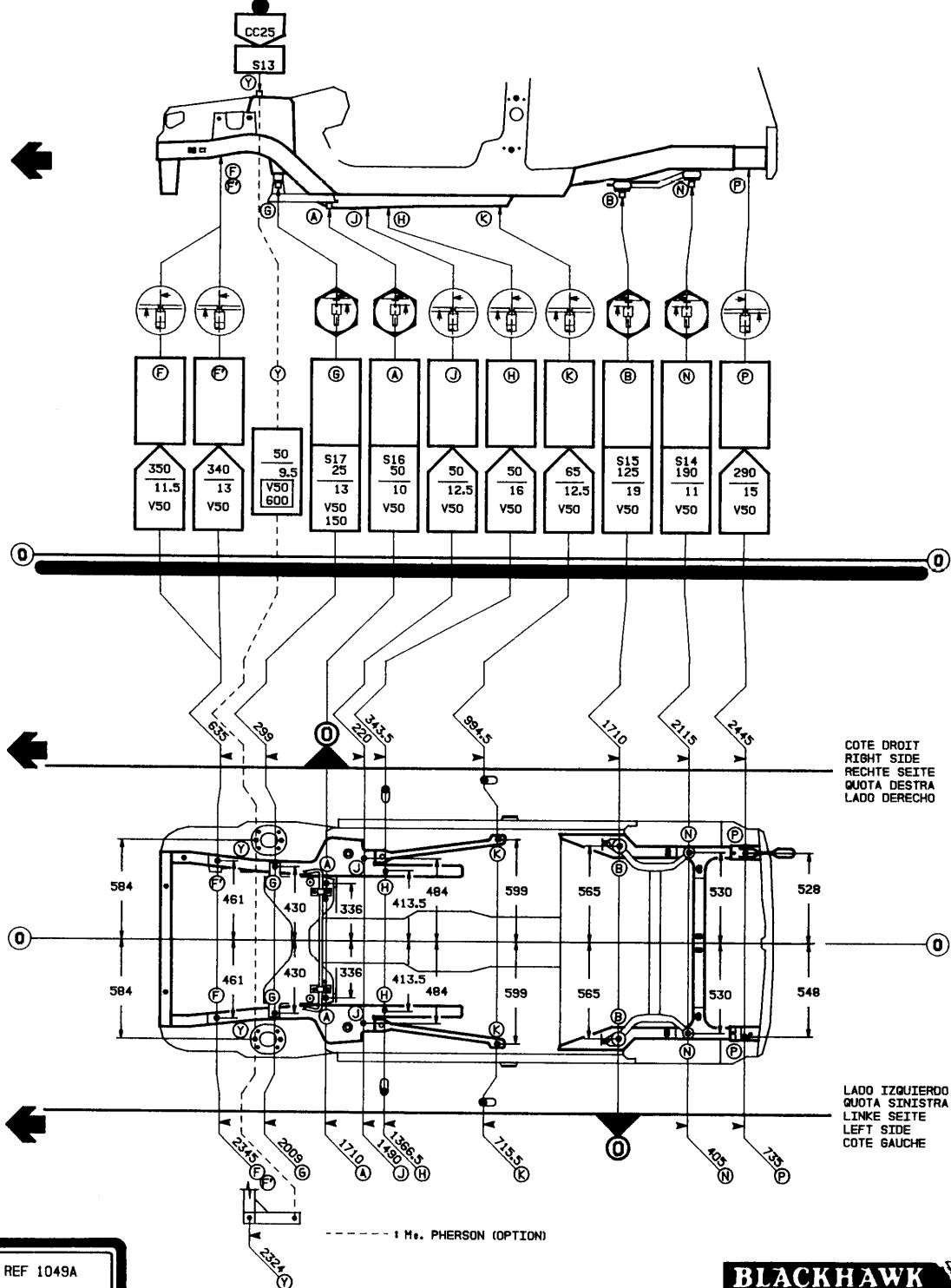
776.310

75 Kg 07.10.98 423-D-19F



**BLACKHAWK.**   
  REF 1049A

**PEUGEOT**  
206 (09.98->)





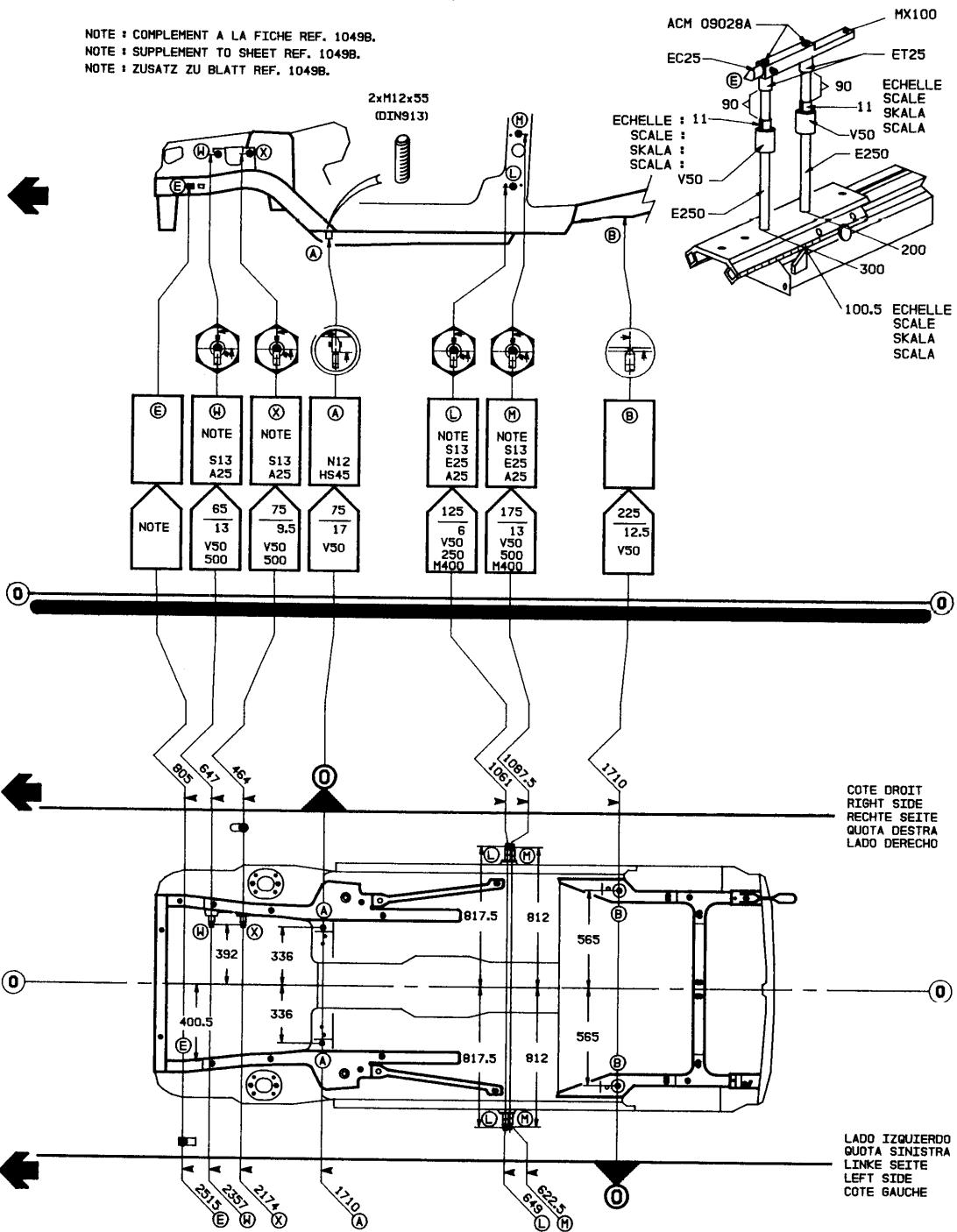
PEUGEOT  
206

(09.98-&gt;)

REF 1049C

NOTES :  
 POINTS L (X) : UTILISER VIS M8x20  
 POINTS X (X) : USE M8x20 BOLTS.  
 PUNKTE L (X) : SCHRAUBEN M8x20 BENUTZEN.

NOTE : COMPLÉMENT A LA FICHE REF. 1049B.  
 NOTE : SUPPLEMENT TO SHEET REF. 1049B.  
 NOTE : ZUSATZ ZU BLATT REF. 1049B.

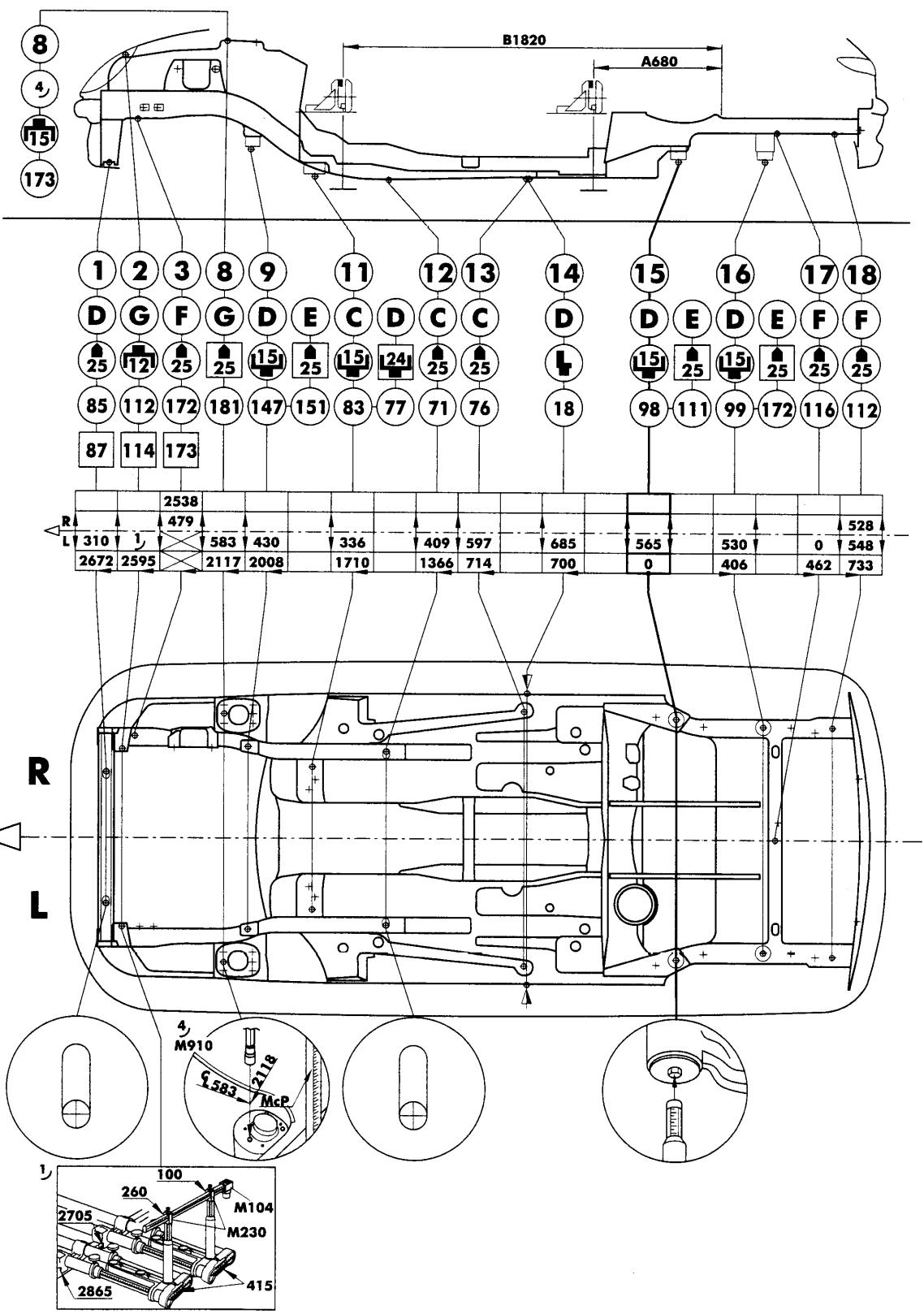
2xM12x55  
(DIN913)

REF 1049C

BLACKHAWK

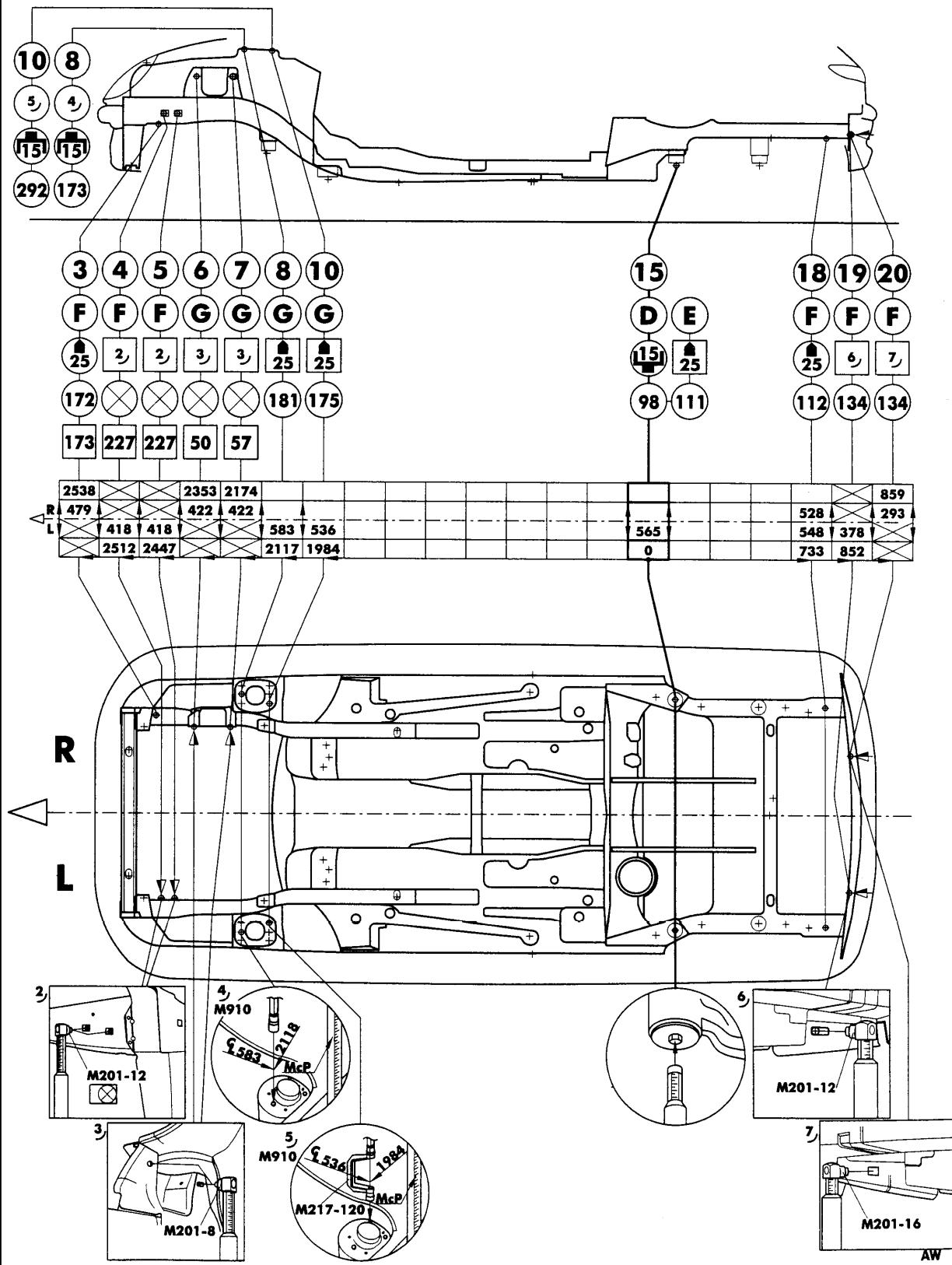
**CAR-O-LINER®****Peugeot****No. 16:046<sup>1</sup>**

Copyright © 1998-09

**CAR-O-LINER  
SWEDEN**

**CAR-O-LINER®****Peugeot****No. 16:046<sup>2</sup>**

Copyright © 1998-09

**CAR-O-LINER  
SWEDEN**

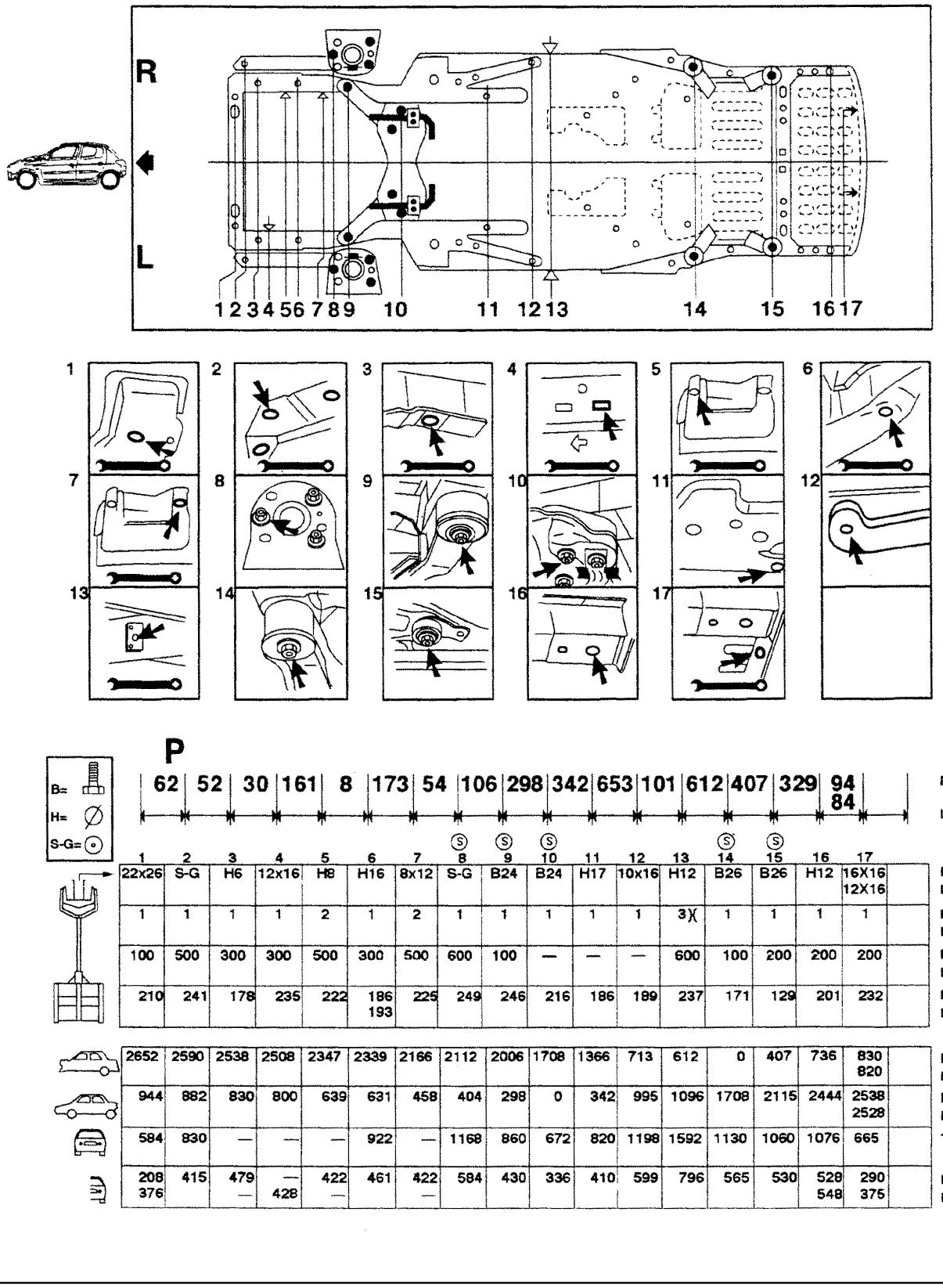
GÉNÉRALITÉS

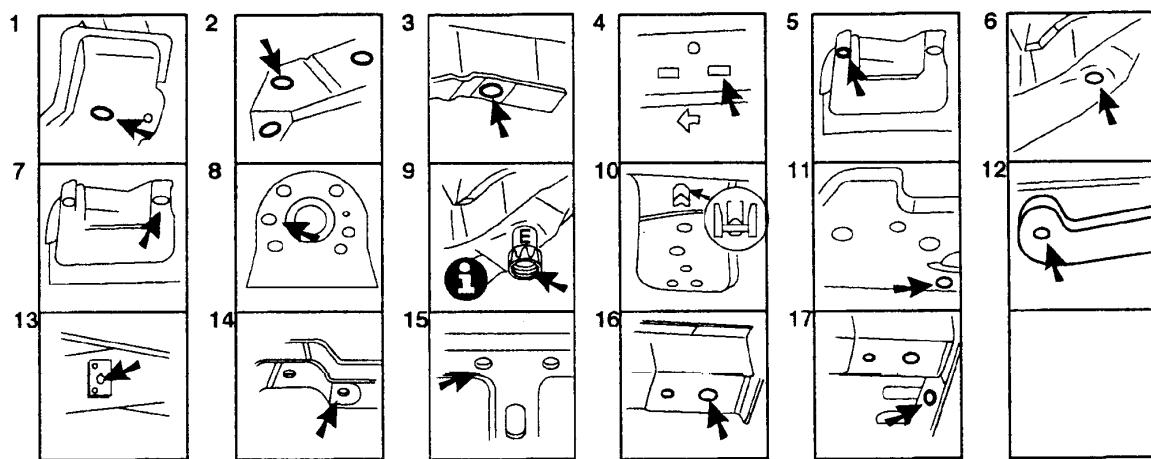
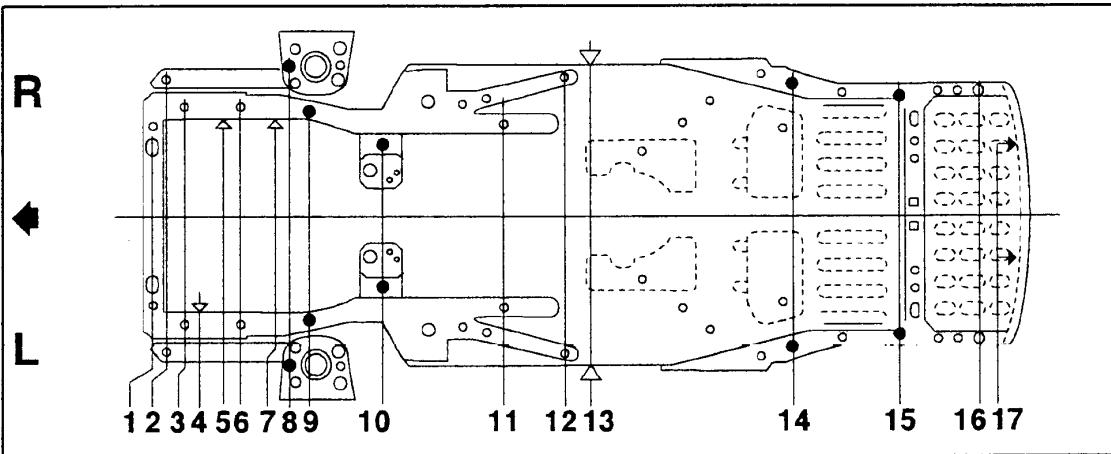
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

## TRAVERSE AVANT SANS DOUBLURE

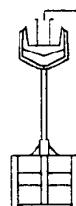


**P**

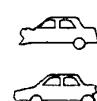
B=   
H=   
S-G=

62 | 52 | 30 | 161 | 8 | 173 | 54 | 106 | 298 | 342 | 653 | 101 | 612 | 407 | 329 | 94 | 84

R  
L



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
22x26	S-G	H6	12x16	H8	H16	8x12	S-G	E	H25	H17	10x16	H12	H14	H15	H12	16x16 12x16
1	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	3X	1	1	1	1
100	500	300	300	500	300	500	600	100	—	—	—	600	100	200	200	200
210	241	178	235	222	186 193	225	232	258	263	186	189	237	240	197	201	232



2652	2590	2538	2508	2347	2339	2166	2112	2006	1708	1366	713	612	0	407	736	830 820
944	882	830	800	639	631	458	404	298	0	342	995	1096	1708	2115	2444	2538 2528

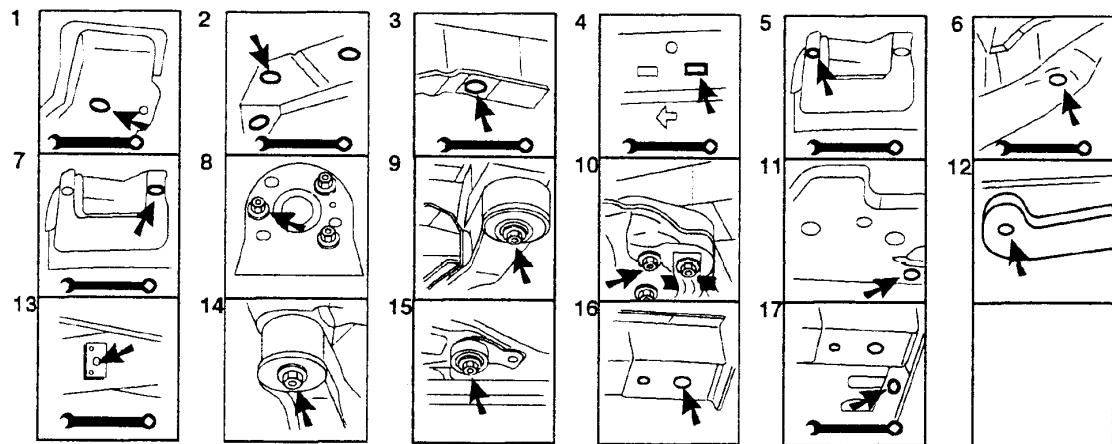
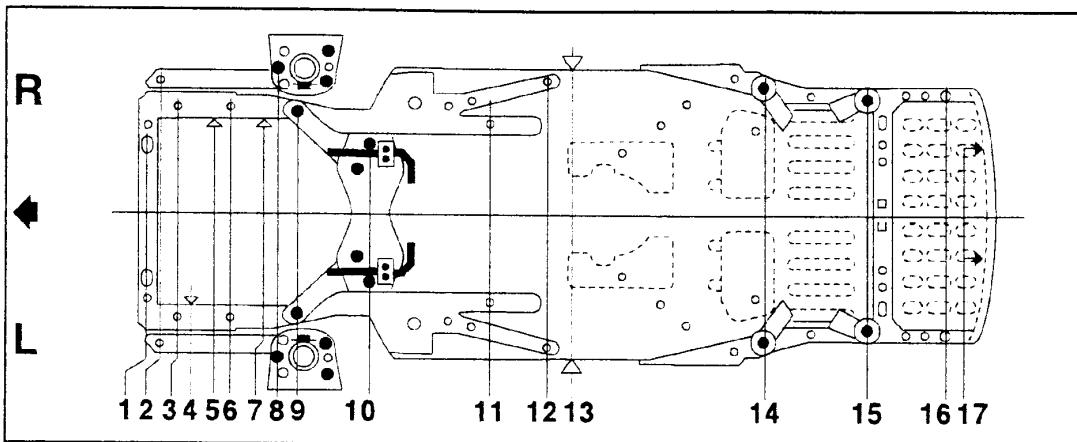


584	830	—	—	—	922	—	1168	860	672	820	1198	1592	1130	1060	1076	665
-----	-----	---	---	---	-----	---	------	-----	-----	-----	------	------	------	------	------	-----



208	415	479	—	422	461	422	584	430	336	410	599	796	565	530	528	290
376	—	—	428	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	548	375

## TRAVERSE AVANT AVEC DOUBLURE

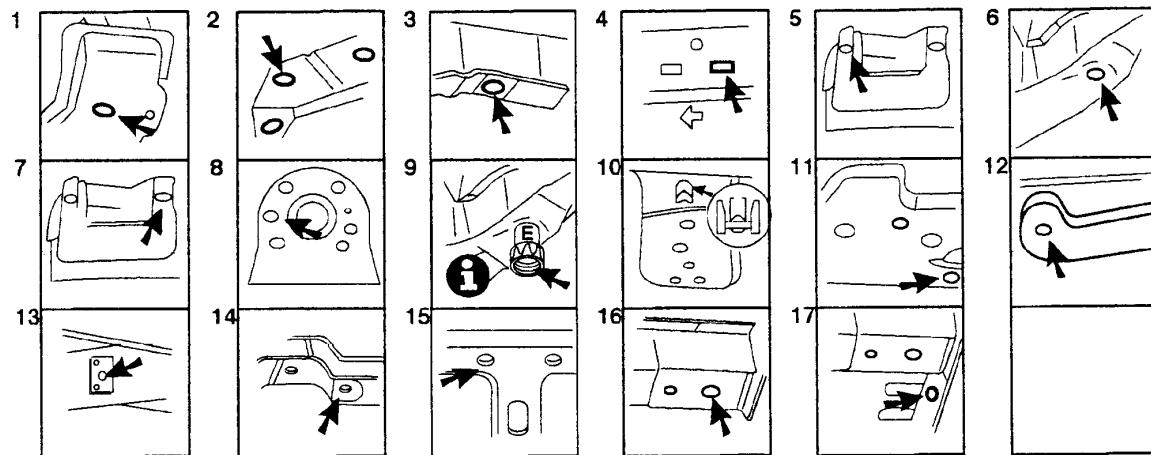
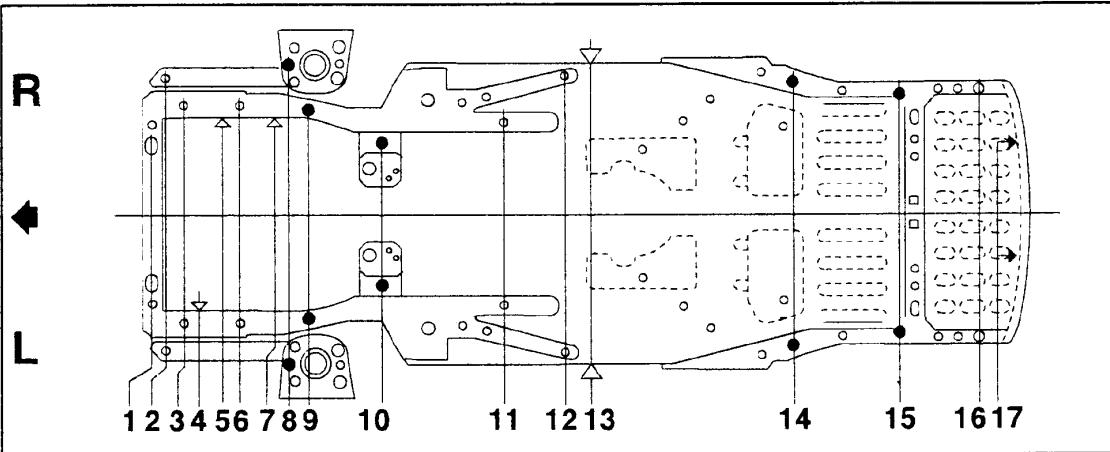
**P**

B=   
H=   
S-G=

51 52 30 161 8 173 54 106 298 342 653 101 612 407 329 94  
84

1	2	3	4	5	6	7	(S)	(S)	(S)	(S)	(S)	(S)	(S)	(S)	(S)
H8	S-G	H6	12x16	H8	H16	8x12	S-G	B24	B24	H17	10x16	H12	B26	B26	H12
1	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	3	X	1	1
100	500	300	300	500	300	500	600	100	—	—	—	600	100	200	200

	2641	2590	2538	2508	2347	2339	2166	2112	2006	1708	1366	713	612	0	407	736	830	820
	933	882	830	800	639	631	458	404	298	0	342	995	1096	1708	2115	2444	2538	2528
	620	830	—	—	—	922	—	1168	860	672	820	1198	1592	1130	1060	1076	665	
	310	415	479	—	422	461	422	584	430	336	410	599	796	565	530	528	290	



**P**

B=	51	52	30	161	8	173	54	106	298	342	653	101	612	407	329	94	84
H=	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	R
S-G=	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	L
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
	H6	S-G	H6	12x16	H8	H16	8x12	S-G	E	H25	H17	10x16	H12	H14	H15	H12	16X16 12X16
	1	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	3X	1	1	1	1
	100	500	300	300	500	300	500	600	100	—	—	—	600	100	200	200	200
	249	241	179	235	222	186	225	232	258	263	186	189	237	240	197	201	232

	2641	2590	2538	2508	2347	2339	2166	2112	2006	1708	1366	713	612	0	407	736	830 820
	933	882	830	800	639	631	458	404	298	0	342	995	1096	1708	2115	2444	2538 2528
	620	830	—	—	—	922	—	1168	860	672	820	1198	1592	1130	1060	1076	665
	310	415	479	—	422	461	422	584	430	336	410	599	796	565	530	528 548	290 375